

Sommaire

| | |
|---|----------------|
| EDITORIAL - <i>Eric Nusslé</i> | p. 2 |
| NECROLOGIE : Pierre de ROUGEMONT - <i>Anne Jeanneret-de Rougemont</i> | p. 3 |
| Comment l'alliance de Léopold DE ROUGEMONT et de Jeanne DE MONT-MOLLIN réunit trois signataires neuchâtelois du Pacte fédéral <i>Pierre de Rougemont</i> | p. 5 |
| La saga des FALLET (rectificatif) - <i>Georges Fallet</i> Redevances cocasses - <i>Georges Fallet</i> | p. 12 p. 14 |
| Famille PETITPIERRE, communière de Couvet et bourgeoise de Neuchâtel <i>Eric-André Klauser - Pierre-Arnold Borel</i> | p. 16 |
| Famille HUGONOT - <i>Pierre-Arnold Borel</i> La famille GUINAND, des Brenets, bourgeoise de Valangin <i>Pierre-Arnold Borel</i> | p. 18 p. 23 |
| Origines de la famille ROBERT - <i>Germain Hausmann</i> Ascendances paternelle et maternelle de Léopold ROBERT <i>Germain Hausmann</i> | p. 31 p. 34 |
| PROCES-VERBAUX : | |
| • Assemblée générale du 13 février 1996 | p. 55 |
| • Rencontre du 16 avril 1996 | p. 58 |
| • Rencontre du 10 mai 1996 | p. 62 |
| • Rencontre du 25 juin 1996 | p. 65 |
| François-Arnold BOREL, fondateur des câbleries de Cortaillod et sa famille - <i>Monique Béguin-Borel</i> | p. 67 |
| Dossiers ouverts par Eric Nusslé | p. 77 |
| ADRESSES des membres du Comité | p. 80 |

Editorial

Tout vient à point pour qui sait attendre. Les généalogistes ont appris la patience, mais ce second bulletin de l'année commençait vraiment à se faire désirer... Il y a toujours de bonnes raisons pour expliquer un retard. La première est le changement de rédacteur ; les manuscrits (et correctifs) me sont ensuite parvenus très tardivement ; il a fallu encore convertir certains textes rédigés sur MacIntosh pour les rendre digestibles par mon PC ; enfin, il a été nécessaire de faire un tri, tant il y avait de matière pour cette édition qui regroupera, comme la précédente, deux numéros.

Pas de grandes nouveautés, pour l'instant, si ce n'est la rubrique QUESTIONS ET REPONSES, composée pour l'instant essentiellement de questions réparties dans l'ensemble du bulletin en fonction de la place disponible. Un certain nombre de réponses vous seront transmises dans l'édition du premier trimestre 97.

Cette rubrique, comme les autres pages du bulletin, est ouverte à nos amis généalogistes des autres cantons et de France voisine. Nous ne demandons qu'à développer les contacts sympathiques établis avec les sociétés voisines lors de nos différentes rencontres, en particulier celle du 22 septembre dernier, où les caprices de la météo n'avaient rien à envier à ceux dont nous avons été gratifiés au début décembre. Toujours dans le but de développer ces contacts hors canton, vous trouverez également, au fil des pages, l'annonce de manifestations en Suisse romande et en France voisine.

J'attends d'ores et déjà vos textes et suggestions pour la prochaine parution et vous souhaitez beaucoup de plaisir à la lecture de ces pages. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Eric Nusslé
(nussle@fastnet.ch)

Pierre DE ROUGEMONT

C'est le 1^{er} mai dernier, à la veille de son 96^{ème} anniversaire, que s'est éteint tranquillement Pierre DE ROUGEMONT dans sa chambre du Home La Source à Bôle où il a passé les dernières années de sa vie, entouré de ses deux fils, ses trois petites-filles et ses sept arrière-petits-enfants. Il avait beaucoup de joie à voir ces derniers et sortait toujours de son sac en bandoulière qui ne le quittait pas un bout de chocolat pour les petits. Ainsi, alors qu'il était déjà âgé de plus de 80 ans, il n'hésitait pas à s'asseoir par terre pour jouer avec son premier arrière-petit-fils. Encore à Pâques, quelques jours avant sa mort et alors qu'il ne se déplaçait plus qu'avec peine, il est allé chercher les œufs avec son arrière-petit-fils de cinq ans qui le tenait par la main.

Né avec le siècle, le 10 mai 1900 à La Nalière sur Saint-Aubin, Pierre DE ROUGEMONT, après un apprentissage d'employé de banque et un séjour à Bâle, s'installe à Neuchâtel où il épouse, le 1^{er} juin 1929, Germaine CLOTTU, de Saint-Blaise. Il deviendra fondé de pouvoirs de la banque DUPASQUIER, MONTMOLLIN & CIE et premier-lieutenant de mitrailleurs d'infanterie. Membre fondateur du FC Neuchâtel-Xamax, passionné de football, il ne manque aucun match, installé à sa place dans la tribune officielle et ce n'est que les tout derniers mois qu'il abandonnera la Maladière. Grand sportif et amoureux de la nature, il pratique l'aviron et le vélo et il nous emmenait régulièrement, nous ses petites-filles, donner du pain aux canards et aux cygnes des quais du lac de Neuchâtel ou découvrir les pâturages de Chaumont et de Chasseral, dans de belles balades à pied à travers le Jura.

C'est en 1971 que Pierre DE ROUGEMONT remplace le démissionnaire Bernard Wavre au poste de président de la section de Neuchâtel de la Société Suisse d'Etudes généalogiques, acceptant cette fonction avec l'enthousiasme qu'il mettait à toute chose. Il demeurera à ce poste jusqu'en 1989. La section de Neuchâtel, à cette époque-là, est un cercle assez fermé, réunissant un groupe d'ainées issus des familles bourgeoises de Neuchâtel. Pierre DE ROUGEMONT organise avec compétence de 4 à 6 exposés par an. Lui-même n'en présente qu'un seul en 1978 intitulé : « Comment l'alliance de Léopold DE ROUGEMONT et de Jeanne DE MONTMOLLIN réunit dans leur descendance les trois signataires du Pacte Fédéral de 1815 ». Il organise aussi, secondé par sa femme Germaine, les courses annuelles de la section,

emmenant ses membres à la découverte de manoirs et de châteaux privés habités par des familles patriciennes.

Ainsi, en 1973 à Givisiez, dans les manoirs des familles DE BROCCARD, DE PRAROMAN et D'AFFRY ; en 1980, dans l'un des plus beaux châteaux bernois, la manoir de la famille de Watteville à Oberdiessbach. En 1981, la section est reçue au château de Vuillerens appartenant à la famille de Mestral à la saison des iris et, en 1986, au château-fort de Joux, suivait un repas au pavillon de chasse de La Levotte, dans les forêts de Gilley.

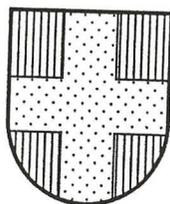
En 1974, c'est le Congrès de la Société Suisse d'Etudes généalogiques à Neuchâtel, avec visite des Archives de l'Etat qui montrent des parchemins de l'époque des comtes de Neuchâtel, avec sceaux et armoiries, puis un repas moyenâgeux aux chants de troubadours dans le cadre du château de Vaumarcus.

Pierre DE ROUGEMONT dirigeait ces sorties avec ses compétences et son tempérament d'officier de l'armée suisse et menait son monde de sa voix de stentor !

C'était aussi un membre très populaire du comité central, romand parmi de nombreux suisses allemands.

Dès 1985, moins vaillant, Pierre DE ROUGEMONT est épaulé et accompagné à la présidence par Madame Heidi RENAUD, puis au décès de cette dernière par le vice-président Pierre-Arnold BOREL, qui prendra sa succession en 1989.

Anne JEANNERET - DE ROUGEMONT



Comment l'alliance de Léopold DE ROUGEMONT et de Jeanne DE MONTMOLLIN réunit les trois signataires neuchâtelois du Pacte fédéral de 1815 dans le sang de leur descendance

par Pierre de Rougemont

Historique du rattachement de la Principauté de Neuchâtel à la Confédération

En mai 1792, au moment où la France révolutionnaire se disposait à affronter l'Europe monarchique, la Diète fédérale décida d'inclure Neuchâtel dans la zone de la neutralité suisse ; par défaut de l'unanimité des cantons, le Conseil d'Etat de la principauté n'avait pas réussi à l'obtenir jusqu'alors. Notre territoire et nos concitoyens échappèrent de la sorte à l'invasion dont fut victime l'Evêché de Bâle. Le roi de Prusse s'étant retiré de la coalition en 1795, ses sujets neuchâtelois furent pareillement épargnés par le Directoire qui cultivait son amitié, quand la catastrophe s'abattit sur la Confédération des Treize cantons, en 1798. Le Premier consul, puis l'Empereur, observèrent la même ligne de conduite vis-à-vis de Neuchâtel, entre 1799 et la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805).

Au lendemain de cette mémorable journée, le roi Frédéric-Guillaume III, appâté par l'offre du royaume de Hanovre, se résolut à abandonner ses principautés de Clèves et de Neuchâtel à Napoléon et celle d'Anspach à la Bavière. Quelque avantageux que fut pour lui cet échange territorial, définitivement sanctionné par le Traité de Paris du 15 février 1806, il n'en constituait pas moins une flagrante violation des engagements pris en 1707 par son ancêtre Frédéric I^{er} ; le roi avait lui-même renouvelé les engagements lors de son accession au trône en 1797. Aussi bien, tant le Ministre de Prusse Jean-Pierre DE CHAMBRIER D'OLEYRES que le Conseil d'Etat de Neuchâtel, furent-ils mis en présence du fait accompli.

Comme chacun sait, l'Empereur rétrocéda la principauté de Neuchâtel au maréchal Berthier, major-général de la Grande Armée. Ainsi, notre petit pays entra dans l'orbite de l'Empire français et fut astreint au régime du Blocus continental qui porta à ses industries, naguère si florissantes, des toiles peintes et de la dentelle, un coup dont elles ne devaient jamais se

relever. On était là quand, à la suite de la bataille de Leipzig (16-18 octobre 1813), Napoléon se vit contraint d'abandonner l'Allemagne et de faire passer les débris de ses armées sur la rive gauche du Rhin. En présence de cette situation, la Diète fédérale, réunie à Zurich, proclama, le 18 novembre, la neutralité de la Suisse. Mais, dans la nuit du 20 au 21 décembre suivants, les Autrichiens franchirent nos frontières entre Bâle et Schaffhouse, avec l'approbation de leurs alliés russes et prussiens.

Aucune résistance n'étant opposée aux envahisseurs qui se présentaient en libérateurs, qu'allait devenir la principauté que le maréchal Berthier venait de rattacher à la Confédération du Rhin ? Allait-elle de ce fait être considérée comme territoire ennemi par les Autrichiens qui doubleraient les étapes ?

Sans attendre le passage du Rhin par les Alliés, le procureur général Georges de Rougemont (1758-1824) espérait conjurer cette menace, en obtenant le « cantonnement » de notre pays qui bénéficierait, de la sorte, de la neutralité suisse. A cet effet, l'Etat prendrait la forme d'une république plus ou moins aristocratique ce qui, par parenthèses, impliquerait la refonte des institutions et, particulièrement, la suppression des bourgeoisies.

Jean-Pierre DE CHAMBRIER D'OLEYRES (1753-1821), ministre de Prusse en Suisse, puis gouverneur de la principauté et canton de Neuchâtel de 1815 à 1821, ne voyait pas si loin. Une alliance intime avec la Confédération helvétique » lui semblait devoir nous fournir autant de garanties que l'« inclusion ». D'autre part, la réforme interne qu'envisageait le procureur général lui semblait utopique. Mais encore, la situation s'aggravant entre Bâle et Schaffhouse, le ministre de Prusse en Suisse ne voyait de salut pour ses concitoyens que dans la restauration de Frédéric-Guillaume III sur son trône de Neuchâtel. Ceci fait, les Autrichiens ne pourraient que ménager les sujets de leurs alliés prussiens.

Le choc fut vif entre ces deux hommes qu'animaient des conceptions politiques aussi différentes, d'autant plus que leurs personnalités s'opposaient. CHAMBRIER, plus attentif à la conjoncture européenne, ROUGEMONT plus empreint à la tradition du terroir. On n'en ratifiera pas moins le jugement que porte Louis-Edouard Roulet dans « Neuchâtel et la Suisse » (1969) : « ...qu'il y ait eu aussi, des deux côtés, le souci très pur de sauver le pays, c'est l'évidence même ».

Le 23 décembre 1813, l'avant-garde autrichienne était accueillie au Pont de Thielle par les autorités neuchâteloises. Dans ces conditions, le programme de « cantonnement », tel que le concevait ROUGEMONT, fût venu comme grêle après vendanges. Aussi bien CHAMBRIER D'OLEYRES, envoyé au-devant des coalisés en mission exploratoire, comme on le dit aujourd'hui, prit sur lui de solliciter du roi de Prusse la reprise de sa principauté. Ce fut fait en vertu d'un rescrit de Frédéric-Guillaume III, en date du 9 janvier 1814, mais, comme le marque opportunément l'auteur, sans que le Conseil d'Etat ni les bourgeoisies eussent été admis à donner leur avis. Le 7 février on érigea au Pont de Thielle, à Vaumarcus et aux Verrières, des poteaux noirs et blancs surmontés de l'aigle prussienne.

Napoléon étant relégué à l'Ile d'Elbe, le traité de Paris du 30 mai 1814 attribua à la Suisse les territoires du Valais, de Genève et de Neuchâtel en incluant dans la principauté la commune du Cerneux-Péquignot. Le maréchal Berthier, qui s'était rallié aux Bourbons, avait renoncé à ses droits sur notre pays en échange d'une pension que lui verserait Frédéric-Guillaume III. Il ne restait plus qu'à régler les conditions auxquelles la principauté deviendrait canton suisse.

Dédale d'intrigues.

Ce ne fut pas une petite affaire. Au Congrès de Vienne, le général Knesebeck, qui faisait partie de la délégation prussienne, allait qualifier la Suisse de « coin coassant de l'Europe » et l'on ne saurait lui donner tort en présence du gâchis et de la zizanie qui régnaient à la Diète de Zurich. Cette dernière, à la suite de l'abrogation de l'Acte de médiation, entreprenait de reconstruire une nouvelle Confédération. Berne et les Waldstaetten affrontaient les cantons de 1803 qui refusaient de rentrer sous leur domination. Chacun portait ses griefs devant le concert européen au sein duquel le tzar Alexandre s'élevait en protecteur des indépendances vaudoise et argovienne, alors que Metternich, en soutenant les revendications bernoises, espérait faire prévaloir en Suisse l'influence de l'Autriche.

Comment s'en sortir, au milieu de ce dédale d'intrigues ? La Prusse voulait une Suisse forte, plus capable que la Confédération précédente de s'opposer à une quelconque récidive de l'impérialisme français, mais elle voulait en même temps se soustraire de l'influence autrichienne. En ce qui concerne la principauté de Neuchâtel, le cabinet de Berlin entendait qu'elle

fût mise au bénéfice de la neutralité suisse, ce qui n'allait pas sans son inclusion en qualité de canton à part entière. CHAMBRIER D'OLEYRES, en tant que ministre de Prusse en Suisse, fut chargé de négocier l'affaire avec la Diète.

La négociation fut épineuse, car les cantons n'admettaient pas que, par le truchement des députés neuchâtelois à la Diète, le roi de Prusse put avoir son mot à dire dans les affaires fédérales, et pas davantage qu'une décision votée par la Diète dût être soumise à la ratification de Berlin pour devenir exécutoire dans le canton-principauté. D'autre part, si certains cantons catholiques répugnaient à l'admission d'un nouveau confédéré protestant, Neuchâtel semblait bien aristocratique au camp des libéraux.

L'admission.

Le renforcement des pouvoirs du Conseil d'Etat et la déclaration royale du 18 juin 1814, aux termes de laquelle « l'exécution des engagements que l'Etat de Neuchâtel contractera comme membre de la Confédération, concerne exclusivement le gouvernement du dit lieu », réduisirent la difficulté et désarmèrent la plupart des oppositions. En fin de compte, le 12 septembre 1814, l'admission de Neuchâtel fut votée par 13 voix : Lucerne, Zurich, Glaris, Berne, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Appenzell Rhodes Extérieures, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie et Vaud, sur 17 cantons et 4 demi-cantons présents à la Diète de Zurich.

Le Pacte fédéral du 7 août 1815.

Etaient habilités à signer, du côté neuchâtelois, dans l'ordre protocolaire, Georges DE ROUGEMONT, Louis DE POURTALES et Frédéric-Auguste DE MONTMOLLIN, tous conseillers d'Etat.

Ils signèrent pour le canton de Neuchâtel au 21^{ème} rang, entre les deux nouveaux cantons du Valais (20^{ème}) et de Genève (22^{ème} et dernier) ; les 20, 21 et 22^{èmes} sièges étaient déterminés en raison de l'ancienneté des relations des trois nouveaux cantons avec la première confédération.

Copie d'une lettre du procureur Georges DE ROUGEMONT à sa femme, Madame ROUGEMONT OSTERWALD :

« 5 8^{bre} 1815

(en marge) « Cette lettre a été écrite à ma femme le 12^{ème} août de Zurich, où j'étois alors comme chef de la Députation de Neuchâtel. »

« Lorsque j'ai quitté Neuchâtel, ma chère Charlotte, je croyais faire une absence de 10 à 12 jours au plus ; elle sera au moins du double, mes collègues m'ayant manifesté l'un le désir de retourner enfin à sa Chancellerie et à ses affaires et l'autre l'impossibilité après quelques mois de campagne militaire de ne pas donner quelques semaines à ses propres intérêts ; je me suis sacrifié à leurs convenances mais aussi au bien public qui trouvera peut-être son compte au séjour que je fais ici.

« Vous savez ma chère Charlotte que je partis Vendredy matin mais ce que vous n'auriez pas deviné c'est que nous vînmes coucher à Olten et que le lendemain nous arrivâmes de grand jour ici. Monsieur de Pourtalès est un compagnon de voyage agréable et à ressources, comme tous les bons esprits il gagne en vieillissant et son ambition s'est anoblie. Il sentoit et convenoit qu'il lui manquoit surtout de savoir persévérer, il en accusoit son éducation et se déclaroit presque incurable. Le jeune G. de Montmollin qui a fait la course avec nous est formé pour son âge, non quant à de certains égards déterminés par la différence des âges et dont on néglige trop de donner l'habitude à la jeunesse, mais quant à la réflexion et aux connaissances.

« Le dimanche nous fîmes une quarantaine de visites, le lundy fut en entier consacré à des fêtes dont je regrette vivement que vous et mes enfants ne fussiez pas spectateurs. Je pensai bien aussi à ma sœur Catou qui avoit manifesté le désir de voir la solennité du serment fédéral. Et c'étoit effectivement une cérémonie imposante. Longtemps avant que la Suisse fut révolutionnée, elle étoit désunie; si elle ne l'avoit pas été, elle auroit vainement essayé de la bouleverser et jamais elle n'eut vu son territoire ravagé et ses habitants massacrés en partie et désarmés. Après bien des années de désordres et de haines, on est enfin parvenu à faire de nouveau de la Suisse un tout dont les parties sont encore mal liées, mais elles peuvent s'attacher les unes aux autres. C'est dans ce but qu'il a été fait le pacte fédéral, ce traité de société entre les 22 petits Etats Souverains qui forment la Confédération. Lundy 7, à 9 h., les députés de ces 22 cantons signaient ce pacte, ce traité de société. A 10 heures, ils se

rendirent à l'Eglise, au bruit de toutes les cloches, du canon et de la musique guerrière, près de mille hommes, les orphelins et une quantité d'enfants de Bourgeois en uniforme et bien armés, ayant une excellente musique d'enfants, bordoient la haye en présentant les armes dès le lieu des séances de la Diète jusqu'à la Cathédrale. Ici une tribune étoit occupée par l'archiduc Jean l'ami des Suisses, et les ministres d'Angleterre, d'Autriche, etc... vis-à-vis une autre tribune étoit destinée aux agents et ministres, entre deux étoit le fauteuil du Président de la Diète sur une estrade peu élevée, plus bas la table du Chancelier, à droite et à gauche les 22 fauteuils pour les Chefs des députations des Cantons et derrière eux des chaises pour leurs Collègues. Le Président prononça avec gravité un discours dont je vous envoie ici la traduction... après le Chancelier lut l'acte fédéral, enfin le Président prononça le serment le plus fort et le plus solennel répété à haute et intelligible voix par chacun des 22 Députés, mais tous ensemble, la main droite levée vers le Ciel en gage de l'accomplissement du serment qu'on prètoit. C'étoit invoquer la vengeance du Ciel sur l'Etat qui l'enfreindroit. Les députés raccompagnèrent le Président chez lui et se rendirent chez eux.

« A 2 heures on se réunit au Casino, c'est un joli bâtiment, élégant et construit par un architecte de Zurich, dans le tems où cette ville dénuée de lieux de rassemblements sentoit le besoin d'en avoir un. C'étoit sous le régime de la Médiation, un péristyle de six colonnes forme l'entrée de ce bâtiment. Un grand vestibule est environné de trois ou quatre chambres très grandes pour Zurich et très élevées, la situation est heureuse, l'édifice dégagé, l'appartement bien éclairé. L'archiduc, les ministres, leurs secrétaires, les Députés, nombre d'invités se réunirent, on présenta à l'archiduc quelques-uns d'entre nous puis l'on se mit à table. Le repas fut gay, sans gêne conséquemment sans ennuy. C'est à l'archiduc qu'on dû cette heureuse disposition. Il est instruit et a certainement toujours le désir d'apprendre, il est bonhommiquement affable, cependant avec dignité. En lui parlant et en l'écoutant, on sent qu'on l'aime et qu'on l'estime mais on le respecte sans s'en douter. Après le dîner on se sépara pour se réunir de nouveau à 8 heures, on commença un bal nombreux et brillant. Une jeune fille déclama, avec trop d'emphase, un compliment en jolis vers, que l'archiduc accueillit, puis il se perdit plusieurs fois dans la foule, se retira pour revenir à 2 heures recevoir une très bonne sérénade.

« Je suis payé pour chanter les louanges de l'archiduc. Je lui avois été présenté avant dîner. Au fort du bal, il m'accoste comme un homme qu'on connoit et commence une conversation qui roula sur divers sujets intéressants et dura au moins une demi-heure. L'avoyer de Mulinen, son correspondant, vint nous joindre et la conversation ne roula plus que sur la

littérature et sur le Prince de Ligne dont il nous conta des anecdotes piquantes et unit à la valeur le mérite littéraire

« Entre nous et mes soeurs : il m'annonça l'intention de voir nos montagnes, je lui dis combien je serois heureux de lui en faire les honneurs, que cela étoit même dans mes fonctions.

« Eh bien, me répondit-il, quand je ferai cette course, je vous écrirai, mais non à l'homme d'office.

« Cette journée fut très fatigante pour moi et quand, à minuit, je quittai le bal, je priai Montmollin de m'accompagner et sans son bras une affreuse suffocation m'aurait arrêté en route et peut-être fait tomber. Il faut convenir au reste que de continuelles pluies très froides, réunies à un genre de vie laborieusement dissipé ne favorise pas la santé ! La mienne n'est cependant pas mauvaise.

« J'ai crû ma chère Charlotte que ce récit vous feroit plaisir, vous le communiquerez à mes soeurs. Je ne pouvois mieux l'adresser qu'à vous, la mère de mes enfants dont j'aimerois tant que les uns devinssent un jour de vrais suisses, les autres des femmes aimables et bonnes. Je vous embrasse ma chère Charlotte. Dites à mes filles combien je désire qu'elles aient bien employé leur tems à mon retour. »

* * *

Léopold Alfred DE ROUGEMONT (1873-1941) est l'arrière-petit-fils du procureur Georges DE ROUGEMONT (1758-1824), le signataire du Pacte fédéral du 7 août 1815. La femme de Léopold, JEANNE DE MONTMOLLIN (1873-1913), est l'arrière-petite-fille de Louis, comte DE POURTALES (1773-1848), co-signataire avec Frédéric DE MONTMOLLIN (1776-1836), également arrière-grand-père de Jeanne de Montmollin.

* * *

Ce qui précède a été tiré et résumé du texte original paru en 1979 dans l'Annuaire de La Société Suisse d'Etudes Généalogiques.

La Saga des FALLET (rectificatif)

par Georges FALLET

Deux rectifications à propos de l'article paru en page 6 du bulletin généalogique 2 & 3 d'avril 1996.

Le premier point étant si dérisoire, je ne doute pas que de nombreuses personnes auront corrigé d'elles-mêmes une malheureuse coquille. En effet, à propos de Perroud FALLET, le premier ancêtre connu de la famille, cité en 1414, à la place de dire qu'il « ... fait partie des dix-sept membres de la communauté », il eut fallu lire « ... fait partie des dix-sept représentants de la Communauté ».

Le deuxième point, par contre, est beaucoup plus pointu et j'en assume l'entière responsabilité ! Nous lisons en effet au deuxième paragraphe : « Ils appartenaient à la condition des taillables et sont affranchis en 1520 de la servitude dite du rude bâton par Claude d'Aarberg, seigneur de Valangin, époux de la célèbre Guillemette de Vergy ». Or, si ces termes sont exacts et ont été fidèlement reproduits, ils dénotent un certain « mensonge » pour lequel nous n'aurions pas trop de toute une soirée de discussion pour l'expliquer.

A première vue ce texte est incohérent, puisque cet acte s'étant produit le 10 août 1520, le dit Claude d'Aarberg-Valangin étant décédé depuis plusieurs années, ce n'est pas lui qui a pu procéder à l'affranchissement de l'un ou l'autre de ses sujets... Et pourtant les faits sont là !

Eh bien oui, il y a eu un certain mensonge. Non point dans l'intention perverse et condamnable de nuire aux droits d'une tierce personne, mais simplement de confirmer les droits d'un autre sujet à un peu plus de liberté. N'oublions pas que notre Vertueuse Dame de Valangin était née Guillemette de Vergy et non point « de Blonay » ou « de Gruyères », ce qui lui assurait un statut étranger. Par conséquent, n'importe quel écrit établi à son nom pouvait être considéré comme émanant de l'étranger. Or, c'est à cette époque qu'eut lieu la surveillance par les Cantons Confédérés de notre modeste Comté, découlant surtout des visées expansionnistes de LLEE qui, déjà, ne considéraient notre pays que comme un état vassal. En d'autre temps sa « régence » aurait pu être considérée comme allant de soi, mais

dans ce moment difficile la situation se compliquait encore du fait que les héritiers légitimes étaient deux filles. Si l'on ajoute à cela la méfiance inévitable qui pouvait être engendrée chez certains Confédérés par le simple fait que certains membres de la famille comtale de Neuchâtel ou seigneuriale de Valangin avaient été tour à tour et parfois même simultanément dignitaires au Royaume de France et au Duché de Bourgogne, tout en revendiquant certaines alliances helvétiques... S'il est prouvé que nombre de neuchâtelois ont vaillamment combattu aux côtés des Confédérés lors de la bataille de Morat en 1476, par exemple, il n'en demeure pas moins que notre situation demeurerait ambiguë par le simple fait que les intérêts de la France et de la Bourgogne étaient souvent divergents ! C'est un peu comme en cette fin de millénaire où certains cherchent à douter et à remettre en cause la politique de notre pays au cours du dernier conflit mondial... Si le contexte humain se jouait sur des échelles diverses, il n'en demeurerait pas moins commun à la base.

Questions

- 96 Q 002 M. Pierre-Yves PIECE, membre du Cercle vaudois de généalogie, recherche ascendance de Jeanne Marie Marguerite LANDRY (1729-1784), fille de Pierre fils de Jean ; communière des Verrières NE, épouse de Pierre GARIN, à Bex.
- 96 Q 003 M. P.-Y. PIECE, de Bex, recherche ascendance de Jaques BARRELET, communier de Bex et de Boveresse NE, fils de Jean Samuel fils de Jaques ; ainsi que : ascendance de Jean David, fils de Jacob, communier de Bex et de Boveresse au comté de Neufchâtel ; cité en 1771.
- 96 Q 004 Colonel Claude MACHABEY, à Beglas (Gironde), France, recherche ascendance de Guillaume MACCABEY, originaire de la principauté de Neuchâtel ; né vers 1530, décédé à l'âge de 90 ans à Long Sancey en Franche-Comté.
- 96 Q 005 MM. Guy et Henri DESSAULES, Ville de Laval (Québec), Canada, recherchent ascendance de Jean Pierre DE SAULLES, communier de Fenin, immigrant au Canada en 1760 ; sa lettre d'origine est datée du 29 XII 1759.

Redevances cocasses

Reconnaisances de biens dressées à Dombresson à la fin du XVII^e s.
par le Commissaire David GIRARD (1638-1717) de Savagnier
[AEN = Valangin, vol. 50 & 51]

par Georges Fallet

Le 02.06.1697 [fol. 177, 125^e Reconnaissance] le Sr bourgeois et Conseiller de Valangin David MAUMARY de Dombresson, ffeu Guillaume fils d'Antoine MAUMARY, du Petit-Savagnier, possède entre autres :

Pl C plan 1 no 17 - A Dombresson une maison, cheseaux, chesayement et curtil, reconnu devant le Commissaire Benoît DELATOUR par Blaiza ffeu Pierre Falet, et précédemment, le 01.01.1589 par Jacques ffeu Jean GIRARD. Jouxte la charière publique devers vent & joran, de même que les aisances & appartenances de la maison d'Abram ffeu le Juré Pierre DIACON par acquis de Jérémie FALET que fut de Marie FALET, veuve d'Henry MONNIER, devers bise. Laquelle pièce, outre les redevances accoutumées, est franche du dixme du chanvre parce que le possesseur d'icelle demeure chargé avec ses anciens partiteurs à perpétuité de la maintenance de la corde de la grosse cloche dudit Dombresson, à l'équipolence de la cense annuelle et perpétuelle de 4 copets de froment.

Le 09.03.1697 [fol 309, 176^e Reconnaissance]. Assistée d'Abram ffeu le Juré Pierre DIACON, Dame Anne ffeu Jaques BEGUEREL de Lamboin, veuve de David ffeu Marc PREUD'HOM de Dombresson, Franc Censier, agissant tant en son nom qu'en celui de ses enfants Jaques, Jean Jaques et Marguerite PREUD'HOM, reconnaît : Pl C plan 1 no 18 - A Dombresson une maison, cheseaux, chesayement & curtil, reconnu le 06.03.1598 par Pierre ffeu Jean DIACON, et précédemment par Henry JEAN GIRARD et par Nicolet ffeu Gérard PREUD'HOM, pour laquelle elle doit au Ministre de Dombresson 3 ½ et 1/8 copets de froment. En outre le possesseur de cette maison est expressément obligé à la maintenance de la corde de la grosse cloche de Dombresson.

Comme on peut le constater, les coordonnées des deux maisons indiquées ci-dessus étant proches, elles ne devaient pas être éloignées sur le terrain. Mais s'il y eut d'autres personnes astreintes à la maintenance de la corde de la grosse cloche, je n'ai pu le déterminer.

Le 23.12.1697 [fol 309, 176^e Reconnaissance] le Sr Jean Jaques BERGEON [fils de Jean BERGEON, R. 22.02.1651], Bourgeois de Neuchâtel et communier de Villiers, ancien Receveur des Quatre Mairies, reconnaît entre autres : Pl C plan 1 no 39 de vent - A Dombresson une maison, cheseaux, chesayement clos, curtil, aisances & appartenances à l'entour, jouxte la maison avec curtil & closel du Sr Juré David DIACON devers vent et par encasse de bise, et la charière publique devers uberre.

Pl C plan 1 no 30 de bise (la même) - une autre maison, grange, cheseaux, chesayement, aisances & appartenances à l'entour, reconnu le 16.12.1597 par Jean ffeu Etienne CUCHE de Dombresson, tant pour lui que pour son frère indivis Esaye CUCHE, pour laquelle il doit 1 émine 2 1/4 copets de froment plus 3 émines d'avoine et 10 sols 5 2/3 et 1/48 deniers argent foible. Laquelle maison et appartenances doivent outre ce que dessus la cense de 1 3/4 copets de froment à Jean D'ENGES, dont le Sr Jean Jaques BERGEON a droit & action, et étant devenu le propriétaire de la ditte maison, cette cense est ici nulle.

Selon l'ouvrage de M. Jean COURVOISIER consacré aux bâtiments historiques (vol. III, p. 251), c'est à l'emplacement de l'une ou l'autre de ces maisons que fut édifié en 1735 l'immeuble dit « Maison Brun » occupant le no 22 de la Grand-Rue.

Questions

- 96 Q 006 M. Jean-Pierre JELMINI, historien, Neuchâtel, recherche l'origine de la famille d'Anna Jeanne Charlotte BOREL, née à Lille, France, le 3 juillet 1869, ainsi que celle d'Henriette Evelyne, sa sœur, née le 3 février 1871, artistes peintres reconnues en Flandres.
- 96 Q 007 M. Pierre-Arnold BOREL cherche pour un article sur le peintre Edmond BILLE, qui paraîtra dans l'annuaire de la SSEG, l'ascendance de Jean Henry BILLE, né vers 1760, fils de Jean Henry, de Boudevilliers, lequel était le grand-père de Frédéric BILLE (1821-1895). Frédéric est cité en page 16 du bulletin d'avril-juin 1996.

Famille PETITPIERRE, communière de Couvet et bourgeoise de Neuchâtel: un de ses rameaux

par Eric-André KLAUSER

Henri David PETITPIERRE

Né à Couvet le 5 mars 1707, au no 3 de la Grand'rue (maison Dubied-Courvoisier, puis Biolley). Il mourra à Neuchâtel le 4 avril 1778. Il était le fils de Henri-David PETITPIERRE maire des Verrières de 1726 à 1759 et qui mourra le 23 mai de l'année 1761, et de Susanne Marie née PETITPIERRE, décédée en 1764, fille de Claudy justicier.

Henri-David est consacré au Saint Ministère en 1731 et sera pasteur à Tournai puis en Irlande, à Dundalk et Dublin. C'est dans cette première ville qu'il épouse sa première femme : Rose-Renée QUERQUI de Chalais. Puis il sera rapatrié en 1758 à Neuchâtel où il occupera un chaire de pasteur de 1759 à sa mort. Sa deuxième épouse est de Neuchâtel ; c'est une demoiselle MONTANDON fille d'un ancien secrétaire d'Etat, mais ils n'ont pas de descendance.

Les enfants de son premier mariage sont :

Henriette morte jeune

Jeanne aussi morte jeune

Anne-Elisabeth épousera le pasteur Daniel DE MEURON (1744-1820), parent de LOUIS DE MEURON (1780-1847), le châtelain du Landeron.

Voir :

- Charles BERTHOUD - LES QUATRE PETITPIERRE dans le Musée Neuchâtelois 1872 - (p. 52-73) ;
- Ed. QUARTIER-LA-TENTE - FAMILLES BOURGEOISES DE NEUCHATEL - 1903 (p. 184) ;
- ERIC-ANDRE KLAUSER - LE BESTIAIRE DE LA MONTAGNE DES RUILLERES SUR COUVET dans la NOUVELLE REVUE NEUCHATELOISE no 27 de 1990 (p.41-43).

par Pierre-Arnold BOREL

Henri David PETITPIERRE fils d'Henri-David et de Susanne Marie née PETITPIERRE. Ministre de l'Eglise réformée de Dundalk en Irlande où, vers l'année 1740, il épouse

Marie-Rose QUERQUI, fille de François-Alexandre, écuyer, seigneur de Chalais en Bas-Poitou, c'est-à-dire en Vendée. François-Alexandre était déjà Mousquetaire noir à l'âge de 18 ans et sa mère lui achète des lettres de noblesse payées 10'000 livres or, afin qu'il puisse entrer dans les Gardes de la Porte du Roy. Huguenot, François-Alexandre s'enfuit en Irlande où il mourra à Dublin en 1735 ; « il étoit né en 1675 ». La mère de Marie-Rose et femme de François-Alexandre mourra aussi en exil, en l'année 1717, elle se nommait Françoise Aymée BOISSEAU et était fille de Jean BOISSEAU, seigneur de La Chottelière, et de Anne-Marie née BERANGER.

Marie-Rose QUERQUI est la petite-fille de Jean DE QUERQUI, seigneur de Chalais, avocat au Parlement de Paris, fils d'Andrey et de Catherine HUILLARD.

Jeanne MOUSSIAU, femme de Jean de QUERQUI, grand-mère de Marie-Rose, est fille de Jean MOUSSIAU, seigneur de La Pouzières, et de Marie née BALLIGOU.

Les QUERQUI descendent de Jacques de QUERREQUI, de la province de L'Aunis, et il était dit homme noble en 1475.

Questions

- 96 Q 008 M. Eric André KLAUSER, historien, Fleurier, recherche ascendance d'Albert Eugène BOREL, de Couvet, où il serait né le 10 décembre 1859, étant fils d'Henri Frédéric et petit-fils de Charles Henri, et de Julie née PETITPIERRE. Albert Eugène BOREL émigra dans la banlieue de Paris.
- 96 Q 009 M. ERIC NUSSLE, rédacteur du bulletin, cherche des précisions sur les origines (1829) et l'étymologie du patronyme AUBEE, de La Chaux-du-Milieu.

Famille HUGONIOT

de confession protestante, originaire de Montécheroux près de Blamont au pays de Montbéliard (Doubs) ; branche établie en la principauté de Neuchâtel dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

par Pierre-Arnold BOREL

I.

Ulysse HUGONIOT fils de Daniel.
Né le 4 février 1841 aux Planchettes.
Vers 1883, Ulysse est employé de chemin de fer dans la compagnie Jura-Berne-Lucerne (desservant Le Locle - Neuchâtel - Berne - Lucerne).

Ulysse habite Les Eplatures-Grise no 24 lorsqu'il épouse :

Adèle VUILLE la fille d'Edouard ; originaire de La Sagne, et d'Euphrasie née LORY, qui accouche d'elle le 18 octobre 1843.

Adèle est « journalière » et mourra aux Eplatures-Grise 24 le 23 décembre 1870.

Veuf, Ulysse se remarie avec :

Anna FEUTZ fille de Johann, bourgeois de Lauterbrunnen, et de Maria née MÜLLER.
Anna est la sœur d'Emmanuel qui est bûcheron à La Chaux-de-Fonds où il est né le 22 février 1843.

Les enfants d'Anna et Ulysse naissent aux Eplatures-Jaune 2A, d'abord un enfant de sexe masculin mort-né le 15 janvier 1883.

Valéria Lucie née le 30 novembre 1884. Elle est horlogère ; elle épouse à La Chaux-de-Fonds, le 24 novembre 1916, Emile-Alfred JEANNET, fils d'Henri Emile, originaire des Verrières, et de Marie-Louise MURISSET, d'une famille bourgeoise du Landeron. Emile Alfred est né au Landeron le 30 janvier 1888 et devient décolleteur.

II.

Daniel HUGONIOT fils de Jacques Christophe, originaire de Montécheroux près de Blamont au pays de Montbéliard.
Né à La Sombaille et baptisé au Grand Temple de La Chaux-de-Fonds le 21 août 1779. Il sera agriculteurrière Les Planchettes.

Sa femme est :

Barbara SCHLUNEGGER fille de Daniel qui est le fils de Johannes originaire de Grindelwald, et de Magdalena née UNTER-NÄHRER (UNTERNERER), famille paysanne adepte du mouvement anabaptiste. Barbara est née aux environs de La Chaux-de-Fonds le 11 novembre 1809. Après une instruction religieuse de « six semaines » elle est admise à la Sainte-Cène dans l'Eglise Réformée neuchâteloise le 10 février 1830.

Les enfants de Barbara et de Daniel naissent rière Les Planchettes et sont baptisés à La Chaux-de-Fonds. Ce sont :

Julie née le 10 janvier 1833, baptisée le 26 du même mois.
Daniel né le 2 avril 1835, baptisé le 18 de ce mois d'avril. Il sera agriculteur au Haut-des-Combes, fermier dans la propriété BARBEZAT. - «... dans la nuit du 11 au 12 novembre 1874, après avoir fait de copieuses libations, il aura glissé en suivant le sentier qui longe le Doubs sur la rive suisse entre « Chez Monnard » et les Moulins Delachaux, et y sera tombé en se faisant des écorchures en essayant de s'en sortir. La commotion et l'ivresse l'ayant étourdi, il resta assis dans l'eau et succomba à l'action du froid par une congestion cérébrale. Le 13 novembre on retrouva son corps dans l'eau et noyé. » - (Dossier du Juge de paix, plunitif no 17 et rapport médical légal du médecin, le docteur AMEZ-DROZ.

Daniel avait épousé, à La Chaux-de-Fonds, le 29 décembre 1871 :

Anna Maria DEBROT, fille d'Ami Louis et d'Emélie née STUDLER, originaire des villages de Brot-Dessous et Brot-Dessus, née le 13 mai 1848.

Julie née le 1^{er} octobre 1836, baptisée le 15 du même mois.

Justine née le 24 avril 1839, baptisée le 4 mai suivant.

Ulysse (ligne directe) né le 4 février 1841, baptisé le 20 de ce mois.

Daniel Louis
Henriette
Marie Louise

né le 15 février 1843, baptisé le 25 courant.
née le 9 novembre 1845, baptisée le 29 du même mois.
née le 21 avril 1852, baptisée le 9 octobre de la même
année. Elle est horlogère ; se marie à La Chaux-de-
Fonds le 7 novembre 1874 avec Frédéric Guillaume
WILLEN qui est faiseur de pendants aux Eplatures et est
le fils de David Louis, d'Adelboden, et d'Elisabeth
HADORN. Frédéric Guillaume WILLEN est né en 1847, le
27 mars.

III.
Jaques Christophe
HUGONIOT

fil de Daniel. Né vers 1736, hors de la Principauté
souveraine de Neuchâtel. En 1766, il vient
d'Hérimoncourt au pays de Montbéliard vivre dans les
montagnes de Valangin et travailler comme domestique
chez le Conseiller Moÿse ROBERT-MONNIER. Celui-ci
fit délivrer à Jaques Christophe HUGONIOT un certificat
de bonnes moeurs daté du 18 du mois de décembre
1774. Par la suite, Abram Louis MATTHEY, juré, lui
sous-amodie le petit moulin de la commune du Locle.
Lorsque Jaques Christophe quitte Le Locle, il reçoit un
certificat de vie et de moeurs daté du 26 avril 1778
(Archives du Locle : procès-verbaux 1769-79). On le
trouve dès lors en la mairie de La Chaux-de-Fonds
comme « grangier » de l'honorable Jonas ROBERT dans
son domaine du Haut de La Sombaille.

Jaques Christophe mourra le 9 juillet 1818 et sera
enterré à La Chaux-de-Fonds le 12 de ce mois de juillet,
étant mort à l'âge de huitante-deux ans et trois mois. Il
avait épousé, au Locle, le 17 avril 1776 :

Elisabeth DRUOT

ou DRUHOT, fille de George, d'Audincourt en Franche-
Comté. Elle sera enterrée à La Chaux-de-Fonds le 30
mai 1785, étant décédée à l'âge d'environ 45 ans. Les
enfants de Jaques Christophe et d'Elisabeth naissent à
La Sombaille et sont baptisés à La Chaux-de-Fonds.

Ce sont :
Daniel (ligne directe) baptisé le 21 août 1779 ;

Charles Henri (a) baptisé le 8 décembre 1781, originaire de Monté-
cheroux près de Blamont, département du Haut-Rhin,
paysan aux environs de La Chaux-de-Fonds, il épouse
au dit lieu, le 27 avril 1814 :

Louise HUGUENIN fille de Charles Frédéric, du Locle, dont descendance.
Le 5 juillet 1783 Jaques Christophe enterre un enfant.

IV.
Daniel HUGONIOT vit à Montécheroux. Décédé avant 1777.

a) Charles Henri fils de Jaques Christophe;
né à la Sombaille et baptisé le 8 décembre 1781.
A La Chaux-de-Fonds, le 27 avril 1814, il épouse :
Louise HUGUENIN fille de Charles Frédéric, du Locle. Enfants baptisés au
Grand Temple de La Chaux-de-Fonds :

Julie Fanny née le 10 novembre 1814 et baptisée le 3 décembre de
cette année. Meurt le 20 décembre 1816.

b) Henri Emile né le 23 août 1816, baptisé le 7 septembre suivant, dont
descendance.

Edouard né le 27 mai 1819, baptisé le 12 juin suivant ; a une
descendance.

c) Zélim né le 12 novembre 1820, baptisé le 9 décembre de la
même année; dont descendance.

Adèle Fanny née le 6 juin 1823, baptisée le 5 juillet suivant.
Zélie née le 28 avril 1829 et baptisée lorsqu'elle avait 16
mois. Elle sera horlogère ; domiciliée au 26 de la rue
Fritz Courvoisier à La Chaux-de-Fonds. Célibataire, elle
meurt le 15 novembre 1896.

b) Henri Emile fils de Charles Henri, lui-même fils de Jaques
HUGONIOT Christophe.

Né en 1816, sera agriculteur au Valanvron no 15. Il y
mourra le 18 mars 1871. Il avait épousé :

Lydie Augustine la fille de Pierre-Emmanuel originaire de La Sagne.
VUILLE-DIT-BILLE
Leurs enfants :

Une fille née morte le 15 août 1846
 1) Marie Eugénie née le 16 août 1847
 2) Paul Henri né le 17 février 1849
 3) Fanny Cydalise née le 1^{er} décembre 1852
 Veuf, Henri Emile épouse en secondes noces :
 Magdalena GRÄBER fille de Christen, originaire d'Aeschi, et de Barbara
 née SCHLÜCHTER, tailleur d'habits.
 Enfant né au Valanvron :
 Edouard agriculteur au Valanvron, épouse :
 Rosina MEYER fille de Christian et de Barbara ROTHEN, originaire de
 Kirchdorf BE.
 Enfants d'Edouard et de Rosina, nés au Valanvron :
 Paul Edouard né le 25 février 1887, naturalisé neuchâtelois et agrégé à
 La Chaux-de-Fonds à la date du 28 octo-
 bre 1908.
 Charles Auguste et Fritz-Léopold sont jumeaux et nés le 30 mars 1888; ils sont tous deux
 naturalisés Neuchâtelois à la date du 23 novembre
 1910.
 c) Zélim HUGONOT fils de Charles Henri, né le 12 novembre 1820.
 Agriculteur aux Bulles, il mourra à son domicile le 24
 juillet 1882.
 Il épouse :
 Adèle Emilie Perret fille de Justin, de La Sagne.
 Leur fils :
 Zélim Auguste naquit le 7 septembre 1853.

En 1996. Il y a encore un domaine agricole aux Bulles dont le propriétaire est un
 HUGONOT. Est-ce un descendant ?

A lire dans le prochain numéro :

Famille Hugoniot

par Philippe de FABRY
 membre du Cercle généalogique de Montbéliard

La famille Guinand, des Brenets, bourgeoise de Valangin

par Pierre Arnold BOREL

Les origines de la famille

La famille Guinand descend de Besançon Guinand, qui vivait à la fin
 du XV^e siècle aux Brenets. Ce personnage est mort avant 1519. Son fils,
 Etienne, reconnaît ses biens le 3 décembre 1510. En 1534, il remplit la
 fonction de juré dans son village et meurt avant le premier avril 1531 (?).
 Marié deux fois, il a de ses deux femmes dix enfants, sept de la première et
 trois de la seconde. Dès lors, la famille se divise en de multiples branches.
 Le prénom Pierre étant souvent utilisé, les homonymies sont légion. Le
 travail du généalogiste devient délicat et même certaines fois impossible. Sa
 tâche est d'autant plus malaisée qu'à certaines occasions deux frères se
 prénomment Pierre, simplement différencié par leur surnom, le Vieux
 désignant l'aîné, le Jeune le cadet.

Pierre le Jeune, fils d'Etienne, était un brave laboureur qui testa le 11
 septembre 1553. Son fils, Jacques, achète le 25 avril 1590 une terre à
 L'Augemont (Logémont). Il appartient à la condition de franc-bergeant
 des Montagnes. C'est de lui que descendent les branches dont nous allons
 parler ci-après :

Les ancêtres de Georges Emile Guinand

Pierre Guinand, fils de Daniel, petit-fils de Pierre, est né aux Brenets
 en 1699. Le 23 avril 1720, il reçoit le brevet de lieutenant civil de
 l'Honorable Justice de cette localité. Mort en 1745, il laisse de sa femme,
 Elisabeth Marguerite Perret-Gentil, six enfants, dont un certain Jonas, un
 horloger qui ira s'établir à La Chaux-de-Fonds.

Daniel, fils dudit Jonas, remplit aussi la profession d'horloger. Né en
 1779, il s'engage en 1805 dans le Corps d'artillerie et fait sans doute partie
 du régiment des Canaris au service de Napoléon. Servant sous les ordres
 du comte Frédéric de Pourtalès, il participe à la Campagne de Russie. En
 récompense de son courage et de sa fidélité, il reçoit le 5 mai 1821 la
 médaille de Sainte-Hélène donnée par l'Empereur à ses compagnons.

Son descendant, Georges Emile Guinand (1895-1969), est très connu en Suisse et à l'étranger. Il s'agit d'un maître orfèvre, joaillier, dinandier, diamantier qui a professé à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds. Cet artiste a participé à de nombreuses expositions en Helvétie et en Europe. Son fils, Jean Paul, suit ses traces.

La branche de l'opticien Pierre Louis

Sources :

- article de Paul Ditisheim, dans Nouvelles Etrennes neuchâteloises, 1925.
- F.-A.-M. Jeanneret, Biographies neuchâteloises, Le Locle 1863.
- Messenger boiteux de Neuchâtel.
- Recherches P.-A. Borel.

Louis, fils de Jacques dont nous avons parlé ci-dessus, reste établi à L'Augemont (Logémont), au Cernil Girard. Il y reconnaît ses biens le 5 juillet 1660. Son fils, Pierre le Vieux (mentionné de 1660 à 1706) et son petit-fils, Pierre le Jeune (mentionné de 1706 à 1741) lui succèdent dans cette ferme. Le dernier cité, Pierre le Jeune, par ailleurs hôte de l'auberge du Lion d'Or, remplit pendant de nombreuses années la charge de juge suppléant, puis de juré en la Justice des Brenets.

Le fils de ce dernier, Pierre, naît le 13 janvier 1695 aux bord du Doubs. Il se consacre à une carrière militaire. Un déplacement aux Archives de la guerre à Vincennes nous apprend qu'il a commencé son service comme enseigne de la compagnie Locher et Widmer le 13 avril 1710. Sous-lieutenant le 25 avril 1712, lieutenant de la compagnie Lahire au régiment de Castella le 13 octobre 1713, il devient capitaine-lieutenant le 16 mars 1714. Il végète ensuite à ce poste jusqu'à sa retraite prise le 22 février 1747. Ayant abjuré la foi protestante en 1739, il peut être nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en mars 1745, honneur réservé uniquement aux catholiques à l'époque.

La vie militaire n'empêche pas Pierre de revenir régulièrement aux Brenets. En 1711, il y fait sa première communion. Il y lutine aussi les filles, en particulier une certaine Anne Marie Billon, dont il a un enfant naturel nommé évidemment Pierre. Cet enfant, baptisé au bord du Doubs le 1 février 1712, reconnu par son père, légitimé par le Conseil d'État le 22 septembre 1724, va habiter aux Ponts-de-Martel dont il deviendra communier le 2 mars 1770. De sa femme, il aura quatre enfants, dont

Pierre Louis, objet de cette conférence.

Pierre Louis est né à La Sagne, au quartier de la Corbatière, mais est baptisé au Locle le 28 avril 1748. D'après l'un de ses biographes, Paul Ditisheim, il reçoit à peine les premiers éléments de l'instruction, car, dès son plus jeune âge, il doit aider son père à la menuiserie familiale. Déjà ébéniste à 14 ans, il fabrique des cabinets de pendules. Il apprend aussi à fondre et à travailler divers métaux. A 20 ans, il s'essaie à usiner des boîtes de montres. Restant le cabinetier préféré des Jaquet-Droz, il se rend souvent chez ces derniers, "sur le Pont", à La Chaux-de-Fonds pour y livrer son ouvrage. Lors d'une de ses visites, il remarque un très beau télescope anglais à miroir qui excite sa curiosité. Il demande à Pierre Jaquet-Droz de pouvoir le démonter et l'examiner à loisir. Le célèbre constructeur d'automates accède à sa demande et lui met même entre les mains un premier traité d'optique. Sachant à peine lire et ne parlant que le patois, Pierre Louis déchiffre laborieusement l'ouvrage qui lui ouvre des horizons nouveaux. Ayant déjà bricolé des verres pour ses propres lunettes (A ce propos, Mme de Charrière écrit le 17 février 1793 : "Vous ignorez l'histoire de Pierre Louis Guinand, des Brenets, que le seul désir d'avoir des bonnes lunettes l'a rendu excellent opticien"), il arrive à copier exactement ce télescope. Entre 1784 et 1790, il acquiert des notions de chimie utiles à ses essais de vitrification. Il emploie alors une partie de ses soirées à fondre dans son fourneau à vent plusieurs kilos de verre. A chaque expérience, il a soin de noter les teneurs et les composants, les temps de fusion et le degré de chaleur. Coordonnant ensuite les résultats successifs de ses essais, il cherche la cause des défauts, afin d'y obvier à l'avenir.

A plus de quarante ans, il quitte sa profession de monteur de boîtes de montre pour celle, plus lucrative, de faiseur de timbres pour horloges à sonnerie. Il peut alors amplifier ses expériences. Ayant acheté un terrain au bord du Doubs, il y construit un four pour y fondre des masses de verre. Après bien des déboires, il parvient à faire des disques parfaitement homogènes de 30 cm ou de 50 cm de diamètre, performance exceptionnelle pour l'époque. Sa grande découverte fut d'avoir songé à agiter le verre pendant le refroidissement à l'aide d'un doigt d'argile que l'on nomme depuis le guinand. Petit à petit, il contribue à augmenter le pouvoir des instruments astronomiques et des lunettes marines, grâce à l'excellence de ses productions. Il obtient un flint-glass si parfait qu'il surpasse en qualité et en volume ce que l'Angleterre peut produire. Sa renommée s'étend au loin et reste encore bien vivace aujourd'hui, surtout à l'étranger.

Pierre Louis, reçu communier des Brenets et des Ponts-de-Martel, est aussi incorporé dans les bourgeoisies de Valangin et de Neuchâtel. Le 8 février 1770, il épouse Elisabeth Jacot, veuve de Jean-Pierre Bourquin, qui meurt en couches le 11 janvier 1771, en laissant deux jumeaux. Le jeune veuf se remarie vite le 17 septembre 1771 avec Marie Madeleine Jean-Richard-dit-Bressel. L'union durera pendant dix ans environ, jusqu'au décès de Marie Madeleine le 28 avril 1781. Trois enfants en sont issus. Pierre Louis se remarie une troisième fois avec Marianne Jeannot. Mauvaise décision, car sa troisième épouse fut une horrible mégère. Ce mariage représente une telle catastrophe que Pierre Louis compte les jours de leur vie commune : un an neuf mois et sept jours. En 1798, il obtient un divorce basé sur une antipathie insurmontable entre les époux. Un enfant sera cependant issu de cette union mal assortie. Le 14 mai 1806, Pierre Louis se remarie une quatrième fois, avec une jeune fille du nom de Rosalie Bouverat, qui lui survivra jusqu'en 1855.

Parmi ses enfants, nous pouvons citer Henri, issu du premier lit, né le 19 décembre 1771. Cet aîné supporte mal la cohabitation avec son père, qui lui fait continuellement des remarques plus ou moins acides. Ainsi, il quitte très jeune le domicile paternel et s'en va s'établir en Île de France où il ouvre en 1828 une verrerie à Choisy-le-Roi. Il y produit des disques de flint-glass allant jusqu'à 35 cm de diamètre, sans stries ni bulles. Il meurt en 1852.

Issu du deuxième mariage, Olivier, né en 1775, va s'installer en Bavière et épouse une demoiselle Duplaquet. Il contribue à faire de cette région un des centres de l'optique européenne, jusqu'à nos jours.

Philibert, fils de la troisième épouse, naît en 1787. Il reste très attaché à sa mère et, après le divorce de ses parents, vit à l'écart de la famille paternelle. C'est le père d'Ulysse (1810-1885), professeur de géographie à Lausanne et auteur d'ouvrages historiques neuchâtelois. Elie, le fils de ce dernier (1839-1909), est un architecte connu de la région lémanique. Il y a construit en particulier l'hôpital cantonal de Lausanne.

Branche des banquiers de Londres

Sources :

- article de Juliette Bohy dans le Généalogiste suisse, 1 février 1961.
- Pedigree of Guinand, dans Miscellanea genealogica et heraldica, Londres, juin 1911.
- Recherches de P.-A. Borel.

Eux aussi descendent de Louis, fils de Jacques, par David (mort entre 1642 et 1643), par David (cité de 1645, mort avant 1680) et par Jacques (mort à Neuchâtel le 11 septembre 1726). Jean Henri (1686-1755), fils de ce dernier, est envoyé en apprentissage en 1703 à Genève chez Jean Perron, marchand, et chez Abraham Borel. Il y apprend l'art et la manière de tenir les livres en double partie, ainsi que les échanges d'argent. En 1728, il est marchand et banquier à Londres, associé à son frère Joseph (né en 1703, mort après 1757). Leur établissement se trouve dans Threadneedlestreet, dans la même rue et à proximité de l'église réformée française de la capitale britannique. Ils choisissent d'ailleurs leurs épouses parmi les membres de la communauté huguenote de cette ville. Le 10 juin 1739, Jean Henri est nommé ancien d'église de cette paroisse.

Le 7 avril 1738, le président de la Chambre de charité de Neuchâtel expose au Conseil de Ville que son institution a placé des fonds considérables en Angleterre et que les frères Guinand en ont la gestion. Ces derniers ne se font pas payer les provisions ordinaires et ont même refusé de recevoir un salaire pour leurs peines, car ils s'estiment heureux de pouvoir contribuer à la conservation d'un établissement si utile. Pour les en remercier, la Ville leur octroie, gratis et sans finance, la bourgeoisie de Neuchâtel et obtient l'approbation du Prince le 8 avril 1738.

Cette bourgeoisie s'ajoute à d'autres : le 30 décembre 1710, il est reçu bourgeois de Genève. En outre, il obtient la naturalisation anglaise par acte du Parlement en 1714 et devient "deputy governor" en 1739. Il meurt à Londres le 16 décembre 1755 et est enterré en l'église St. Helen's à Byshopsgate in North Isle.

De sa femme, Elisabeth Marie Hamelot, est issu Henry (né en 1722, mort après 1782), lui aussi négociant à Londres. Mais il fait faillite en 1769 et part avec sa famille aux Indes pour essayer d'y refaire fortune. Il est cité au Bengale le 21 septembre 1782 et meurt à Puttha dans cette province. John Harry Guinand, son fils (1758-1790), succède à son père. Il tient une manufacture à Pondicherry dans le Bengale, exerçant la profession de négociant indien dans les chintz. A ce titre, il est associé à la firme connue en Europe sous la raison sociale "Prinsep, Prinsep et Guinand". Sa femme, Peretta Ranby, une créole française vivant encore à Pondicherry en 1822, lui donne sept enfants dont trois fils, tous morts sans héritiers, soit, en particulier, Alexander (1786-1813) et Robert Samuel (1788-1810) servant tous deux au Regiment Bengal Artillery, morts célibataires.

Branche des barons von Gienanth

Sources :

- Carl Hollensteiner, Ludwig von Gienanth, bayerischer Reichrath, Ritter und Hüttenwerksbesitzer in Schönau, nach seinem Leben und Wirken, Frankfurt 1852.
- 250 Jahre Gebrüder Gienanth, Eisenberg 1735-1985.
- GWH gegründet 1742, Gienanth-Werke Hochstein AG Eisen-giesserei.

Cette branche descend d'un certain Pierre, communier des Brenets, qui quitte la principauté de Neuchâtel vers 1650. On ne connaît pas le nom de ses parents. Il se dirige vers le Palatinat, région qui a perdu 80 % de sa population au cours de la Guerre de Trente Ans et des invasions qui suivirent. Il s'installe à Gimmeldingen pour y pratiquer son métier de forgeron. Un acte notarié du 18 septembre 1655 précise qu'il fabrique des fers pour boeufs et pour chevaux, des socs de charrues et divers autres outils aratoires. Cette émigration n'est pas un acte isolé. En effet, le 5 décembre 1653, le Conseil d'État neuchâtelois, craignant le dépeuplement de nos contrées, interdisent à toute personne de sortir de la principauté sans congé, sous peine de confiscation de biens.

Dès l'âge de 18 ans, Johann Niklaus Gienanth, petit-fils de Pierre, part en Franche Comté comme compagnon. En 1715, il devient chef responsable à la fonderie de Dudweiler en Sarre. C'est alors qu'il germanise son nom. En 1729, il afferme la fonderie de Wattenheim au comté de Leinigen et, en 1742, construit son propre haut-fourneau dans le comté de Falkenstein à Hochstein, pays déjà connu par les Romains pour ses mines de fer. Johann décède en 1750.

Johann Jakob, son fils, développe les fonderies familiales, à Winnweiler, à Alsenz et à Imbach. Dans la vie civile, il occupe le poste de conseiller de cour (Hofrat) à Berg. Il meurt à l'âge de 64 ans le 31 août 1777 après trois mois de maladie et est enterré dans le temple d'Alsenbrücker.

Ludwig, fils de Johann Jakob, né en 1767, a dix ans à la mort de son père. Son éducation dépend uniquement de sa mère qui possède un sens profond des responsabilités et un grand esprit d'entreprise. Ludwig fait ses premières armes dans l'Oberland bernois, où il dirige une petite fonderie-forge appartenant à la famille. A la mort de son demi-frère, Gideon, il reprend la direction des forges, hauts-fourneaux et fonderies d'Altleinigen,

de Trippstadt et de Hochstein dans le Palatinat. En raison de l'occupation par les troupes révolutionnaires françaises, les temps sont durs, mais, au fil des années, Ludwig développe ses activités et ses produits sont reconnus pour être parmi les meilleurs du pays.

Représentant le Palatinat à la cour des Wittelsbach de Munich, premier conseiller de confession protestante, il est anobli par le Roi de Bavière en 1819. En 1836, nouvel honneur, il reçoit le titre de baron héréditaire (Ludwig, Freiherr von Gienanth). Il prend à cette occasion les armoiries de ses ancêtres des Brenets en changeant les couleurs : "d'argent à l'écrevisse de sable" contre (à Neuchâtel) : "de gueules à l'écrevisse d'or". La devise de la famille sera désormais : "servir".

A l'âge de 70 ans, Ludwig se retire des affaires et réside dans sa maison de Schönau, continuant toutefois à s'occuper de la fonderie attenante en la modernisant. Il meurt à Schönau le 13 décembre 1848. Homme exemplaire, foncièrement croyant, il laisse le souvenir d'un bienfaiteur pour son personnel, pour les paysans de sa baronnie. Ce fut aussi un mécène et généreux paroissien.

Carl, "Freiherr" von Gienanth, fils de Ludwig, prend la direction des entreprises familiales d'Eisenberg et de Leinigen. Il se spécialise dans les plaques de cheminées et les rails de chemin de fer. Il meurt en 1893, laissant un fils, Eugen (mort en 1893), qui dirige dès 1867 la "Eisenberger Werke", exploitée sous la raison sociale de "Gebrüder Gienanth GmbH". Sous son impulsion, ses fonderies se sont spécialisées dans les plaques de cheminées en fonte, dans les poêles de fer, dans les éléments de réverbères pour gaz ou pétrole, dans les escaliers en fer, etc.

Carl, fils d'Eugen, fait des études d'ingénieur à Munich et à Hanovre, puis un apprentissage pratique de directeur à Leipzig, à Berlin et à Mannheim. Il vit les temps troublés de la Première Guerre mondiale et de l'entre-deux-guerres. En 1921, la famille transforme ses fonderies en une société "Gebrüder Gienanth-Eisenberg GmbH", dont Carl prend seul la direction. En 1932, pour raison de santé, il est contraint à renoncer à ce poste. Ses entreprises subissent d'ailleurs de plein fouet la grande crise des années 30, le nombre d'employés passant pendant cette période de 800 à 120. A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, on ne compte plus qu'une cinquantaine d'ouvriers. Ils produisent des fourneaux, des poêles en fer, des âtres, des chaudières, etc. Les Alliés mettent ces usines sous séquestre.

Ulrich, fils de Carl, fait des études d'ingénieur à Munich où il obtient aussi une licence d'économie politique. En 1950, le séquestre sur les fonderies et sur la fortune Gienanth est levé. Il s'occupe dès lors des fonderies d'Eisenberg, puis prend la direction des usines "Gebrüder Gienanth-Eisenberg GmbH" et des fonderies "Gienanth Werken Hochstein AG". En 1995, la famille possède encore le 35 % du capital actions de ces usines, s'occupant de fonderies depuis au moins sept générations.

* * *

Question d'héraldique

96 Q 010 Un médecin de La Chaux-de-Fonds s'est adressé à plusieurs de nos membres pour tenter de découvrir à qui appartiennent les armoiries finement ciselées sur un plateau en métal argenté, produit en 1869 par Christophle Bouilhet & Cie à Paris.

Ces armoiries pourraient se blasonner comme suit :

« PARTI D'AZUR A UN ANGE (D'ARGENT) ET D'OR A L'AIGLE COURONNÉE (DE SABLE) »

Le blason, surmonté d'une couronne (royale, princière ou ducale) est accompagné de deux lions couronnés d'une devise :

« DEUS ET HONOR »

NDR :

L'ange est rare en héraldique ; son association avec l'aigle n'est pas mentionnée par Galbreath dans son « MANUEL DU BLASON », ni par Dubuisson dans l'« ARMORIAL DES PRINCIPALES FAMILLES DU ROYAUME DE FRANCE », ni même par de Milleville dans l'« ARMORIAL DE LA NOBLESSE FRANÇAISE » ou par Jiri Louda et Michael Maclagan dans « LES DYNASTIES D'EUROPE - HERALDIQUE ET GENEALOGIE DES FAMILLES IMPERIALES ET ROYALES ». Ottfried Neubecker n'en parle pas dans son « GROSSES WAPPEN BILDER LEXIKON : DEUTSCHLAND, ÖSTERREICH, SCHWEIZ » ; il mentionne par contre d'autres partitions dans son lexique écrit en collaboration avec Rentmann.

Origines de la famille ROBERT

par Germain HAUSMANN

Il convient tout d'abord de dire qu'il existe dans le canton de Neuchâtel trois familles non apparentées portant le nom de Robert. La première vient d'Auvernier, où elle est citée dès 1431. Elle acquiert au XVe siècle la bourgeoisie de Neuchâtel. Henri Marcel, né à Paris en 1881, artiste peintre, professeur au Technicum, est le membre le plus connu de cette lignée. Une deuxième tire son origine des Verrières; elle descend d'un certain Othenin, qui vivait au XVe siècle. Une branche se fixe à Orbe, une autre prend le nom de Robert-Prince.

En fait, nous traiterons ici d'une troisième famille, originaire du Locle, dont certaines branches deviendront bourgeoises des Planchettes, de La Chaux-de-Fonds, de La Ferrière BE, de Renan BE, des Ponts-de-Martel, de La Chaux-du-Milieu, de Brot, de Travers, de Noiraigue, de Sévery VD, etc. Pour cet article, nous devons beaucoup à M. Léon Montandon, qui, dans son étude sur la famille de Léopold Robert parue dans le "Musée Neuchâtelois" de 1935, a déjà bien défriché le terrain. Nous nous bornerons ici à préciser certains points ou à aborder un nouveau point de vue.

L'ancêtre commun à tous les Robert du Locle se nomme **Nicolas**. Il apparaît dans la reconnaissance de Rolet Bachie, qui décrit en 1401 toutes les possessions des habitants du Val-de-Ruz. Certains ressortissants de Fontaines possèdent alors des biens-fonds dans les Montagnes, qui jouxtent des terrains appartenant à notre Nicolas. Comme il s'agit de la seule mention de ce personnage, il nous semble qu'il vaille la peine de relever chacune de ces mentions, même si elles ne nous apprennent que fort peu de choses sur lui. Ainsi, il détient des terres qui jouxtent celles de Jeannin et de Perrod Tribollet au Mont Sagne (p. 374), sur le chemin de l'église (p.378), "ou Maukerto" (?), celles de Rolet Pollens à La Chaux-de-Fonds, au Commun (p. 379), au "Perreret" (p. 380), au Cudret, en la "Perriery" et sur le Perrier (p. 381). Nous laissons à tous ceux qui sont familiers de ces régions le soin de localiser ces terrains.

Nicolas meurt avant 1419, car nous voyons apparaître après cette date ses deux fils : **Othenin** et **Jean**. Nous ne possédons que très peu de

renseignements sur eux : Nous savons qu'ils détiennent des terres à Montperreux et aux Éplatures (H 18, No 29, f. 29v, 59v et 64r). Jeannette, fille d'Othenin, possède des biens sous la Roche de Montperreux et contre "Mont Perroset" (H 18, No 29, f. 60r). En 1421, Ils doivent au seigneur de Valangin un cens payable en argent : 7 sous 6 deniers en ce qui concerne Othenin, 9 sous 7 deniers et demi pour Jean et 5 sous 11 deniers et demi pour Jeannette (H 18, No 29, f. 47r).

Jean a un fils nommé **Pierre**. Celui-ci cultive aussi une certaine discrétion : on ne le voit apparaître que dans deux actes notariés, comme détenteur de biens sis aux Grands Prés (Machardet Uldry not., f. 195r, 4 septembre 1442) et à la "Foucingna" (Idem, f. 205v, 24 juin 1444). Ensuite, plus aucune mention jusqu'en 1464. Alors, un certain Pierre doit payer à son seigneur 5 émines d'avoine (H 18, No 10, No 91v, 92v). Il s'en acquitte d'ailleurs régulièrement chaque année jusqu'en 1478. Le Pierre cité en 1442 et celui apparaissant en 1464 ne forment sans doute qu'une seule et même personne. Cependant, nous ne pouvons pas prouver cette assertion, qui, dans l'état actuel de la recherche, ne peut être qu'une hypothèse.

Pierre a un frère, **Jean**, qui, quant à lui, règle annuellement entre 1464 et 1477 une redevance de 2 émines d'avoine (H 18, No 10, f. 91v). Après son décès, on voit apparaître ses deux enfants, **Humbert** et **Othenin**. Ces deux frères se partagent le 13 avril 1493 une allée proche de leur maison, au quartier de Château Neuf, entre la route publique et le Tourneret. C'est sans doute là qu'est située la demeure ancestrale. Vous avez remarqué qu'en un siècle, la famille ne s'est guère agrandie; Nicolas ne compte que deux descendants mâles à la fin du XVe siècle. La lignée a pu ainsi éviter de coûteux partages successoraux et est sans doute assez riche. Aussi, les deux frères appartiennent-ils à la première liste des habitants du Locle qui acquièrent la bourgeoisie de Valangin, le 26 octobre 1502. Humbert a onze enfants connus, Othenin douze. On connaît le nom de 71 de leurs petits-enfants. La famille augmente donc considérablement après eux. Pour différencier les diverses branches de cette armada de Robert, il faut leur accoler un surnom.

L'aîné des fils d'Humbert, **Pierre**, est bien connu. Le 21 janvier 1522, il reçoit du seigneur de Valangin un domaine à défricher au Valanvron et le 21 octobre 1533 un lieu stérile ou râpe à proximité. Ses descendants resteront fidèles à ce quartier et, à la création de La Chaux-de-Fonds en 1656, deviendront pratiquement tous communiens de cette nouvelle commune. Pierre reçut, sans doute contre son gré, le surnom de

Nicoud et est l'ancêtre des **Robert-Nicoud**.

Le deuxième fils d'Humbert, **Othenin**, exerce sans doute le métier de tisserand pendant les longs mois d'hiver. Aussi, est-il appelé le Tissot. Il s'agit de l'ancêtre de tous les **Robert-Tissot**. Comme son frère Pierre, il est bénéficiaire de plusieurs acensements de la part des sires de Valangin. La plupart de ces terres à défricher sont situées à La Chaux-de-Fonds, au Valanvron et sur les Côtes du Doubs. Elle aussi, sa descendance restera sur place et sera après la création de la future cité horlogère originaire du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Un autre fils d'Humbert, **Claude**, fonde le 23 juillet 1534 un moulin et une rebatte à la Giette et le 28 août 1549 un autre moulin au Bas du Locle. Un de ses quinze enfants, **Nicolas**, hérite de ces installations industrielles. Appelé logiquement le Meunier, il est l'ancêtre de la famille **Robert-Monnier**, fixée au Locle, éteinte au XIXe siècle.

De Nicolas, autre fils d'Humbert, et de Guillauma Brandt, naissent dix enfants : Citons par exemple **Laurent**, tige des **Robert-Laurent**, famille du Locle qui ne s'est éteinte que récemment, **Pierre**, (appelé Grand-Pierre, car il avait un frère cadet prénommé lui-aussi Pierre), ancêtre éponyme des **Robert-Grandpierre**. Un autre fils de Nicolas, Jean (cité de 1563 à 1569), est le père d'un certain **Jean**, qui reçoit pour une raison inconnue le surnom de Charrue. De lui sont issus les **Robert-Charrue**. Fixés dans la Vallée des Ponts, cette famille devient aussi originaire des Ponts-de-Martel et de Brot.

Le nom de Robert avec tous ses dérivés est porté aujourd'hui par plusieurs milliers de personnes. En faire la généalogie est une gageure, un défi que j'essaie de relever, avec beaucoup de difficultés. Il est cependant frappant que ceux-ci descendent tous de deux frères qui vivaient en 1501, soit il a moins de 500 ans.

Ascendances paternelle et maternelle de Léopold Robert

par Germain HAUSMANN

Sources :

- Registres des reconnaissances des Montagnes de Valangin, aux Archives de l'État de Neuchâtel.
- Fichiers personnels aux Archives de l'État.
- Registres paroissiaux (No de la page entre parenthèses).
- Registres d'état civil (No de la page entre parenthèses).
- Pièces annexe aux registres B d'état civil (PAB).
- Pierre Arnold et Jacqueline Borel, Vie et généalogie du peintre neuchâtelois de l'époque romantique. Léopold Robert (1794-1835), dans Le généalogiste suisse, 1984, p. 212-219.
- Léon Montandon, La famille de Léopold Robert, dans Musée neuchâtelois, nouvelle série 22, 1935, p. 50-56.
- Henriette et Marc Robert, Famille Robert, descendance d'Aurèle et de Julie Robert-Schneider, Neuchâtel 1978.

(A consulter pour compléter mes propres données qui s'arrêtent en 1929)

Première génération

Nicolas (Nicod) Robert : du Locle, ancêtre de la famille Robert, né avant 1379, cité en 1401 dans le registre des reconnaissances de Rolet Bachie aux p. 374, 378, 379, 380 et 381, mort avant 1420.

Enfants : Othenin (Otthonyn) : Le 10 août 1419, il tient un cernil qui jouxte une terre appartenant à Vuillemin Matthey, de La Sagne (H 18, No 29, f. 59v). En 1421, il doit au seigneur de Valangin un cens d'argent de 7 sous et 6 deniers (H. 18, No 29, f. 47r).

Jean : né avant 1400, qui suit.

2e génération

Jean Robert : du Locle, fils de Nicolas, né avant 1400. En 1421, il doit au seigneur de Valangin un cens d'argent de 9 sous 7 deniers et demi (H 18, No 29, f. 47r). Le 4 janvier 1422 (n.s.) il tient un pré à Montperreux (H 18, No 29, f. 29v) et des biens aux Éplatures (le dimanche avant l'an neuf 1421) (H 18, No 29, f. 64r). Mort avant 1442.

Enfants : Pierre : né avant 1422. Pierre [fils de] Jean Robert est cité le 4 septembre 1442 et le 24 juin 1444 comme ayant des propriétés aux lieux-dits aux Grands Prés et à la "Foucingna" (Machardet Uldry not., f. 195r et 205v). Peut-être le même que Pierre, qui paie une redevance de 5 émines d'avoine en 1464 (H 18, No 10, f. 91v, 92v), puis chaque année de 1471 à 1478 (Montandon).

Jean : cité dès 1464, qui suit.

3e génération

Jean Robert : du Locle, frère de Pierre, paie en 1464 une redevance annuelle de 2 émines d'avoine (H 18, No 10, f. 91v), puis chaque année de 1471 à 1477 (Montandon).

Enfants : Humbert : cité dès 1484, ancêtre du père de Léopold, désormais l'ascendance paternelle du peintre sera marquée d'un P, allié Dumont.

Othenin : cité dès 1478, ancêtre de la mère de Léopold, désormais l'ascendance maternelle du peintre sera marquée d'un M.

4e génération

P

Humbert Robert : du Locle, fils de Jean, cité dès 1484, reçu bourgeois de Valangin le 26 octobre 1502 (Montandon), mort entre 1504 et 1507.

épouse

Jeannette DUMONT (DESSUS-LE-MONT), citée de 1504 à 1537.

Enfants : Pierre : dit Nicoud, le 13 mars 1507 (n.s.), il reconnaît les biens qu'il détient en commun avec ses frères, Othenin, Claude le Jeune et Nicolas soit 166 faux trois quarts 7/32 (environ 90 hectares) (Mont.Val., No 1a, f. 30r-35r). Le 4 juillet 1507, il fait la reconnaissance des biens qui proviennent de sa femme, soit un domaine de 9 faux 1/16 (environ 5 ha) (Mont.Val., No 1a, f. 334v-337r). Le 21 janvier 1522, il acquiert un domaine à défricher au Valanvron, et le 21 octobre 1533 un morceau de râpe et lieu stérile au Valanvron (Mon.Val., No 3a, f. 36v). Affublé manifestement contre son gré du surnom de Nicoud (déformation en patois local du prénom Nicolas). Mort en son domicile le 5 juin 1540. Épouse Claire (Clère) Jean-Favre, fille de Jacquet et de Jeannette Estévenin, citée de 1507 à 1509. Sa descendance s'appelle **Robert-Nicoud**.

Othenin : dit Tissot, Le 13 mars 1507, son frère, Pierre, reconnaît les biens qu'il détient en commun avec Claude le Jeune et Nicolas, ses frères (Mont.Val., No 1a, f. 30r). Le 27 juillet 1552, il reconnaît ses biens. Son domaine comprend alors 262 faux 51/64 (environ 142 ha) (Mont.Val., No 3a, f. 21r-27v). Il pratique sans doute le métier de tisserand puisqu'il est surnommé "Tissot". Il reçoit plusieurs terres en acensement : 100 faux à La Chaux-de-Fonds de Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, (22 juin 1517), 10 faux au même endroit de Guillemette de Vergy, veuve dudit Claude (2 novembre 1520), 42 faux et demie au Valanvron de ladite dame de Valangin (12 avril 1524), 18 faux 3/4 au Côtard de la Combe de La Chaux-de-Fonds (7 juin 1534) et un morceau de joux, de côte, de roche et de râpe aux Côtes du Doubs (22 octobre 1533) (Mont.Val., No 3a, f. 22v-24v). Cité jusqu'en 1559. Épouse (sans doute en deuxièmes noces) Guyette Saunier (Saulnyer), fille de Richard, citée dans la reconnaissance de son mari en 1552 (Mont.Val., No 3a, f. 24v). Sa descendance s'appelle **Robert-Tissot**.

Claude : dit l'Aîné. Le 10 mars 1513, il (Claude Robert dit le Vieil) s'associe avec son frère, Nicolas, pour qu'en cas de décès sans héritier de l'un, l'autre hérite de tous ses biens (Bastian Joly not. 4, f. 78v). Mort avant 1519, réside à Neuchâtel.

Claude : dit le Jeune. Le 13 mars 1507, son frère, Pierre, reconnaît les biens qu'il détient en commun avec Othenin et Nicolas, ses frères (Mont.Val., No 1a, f. 30r). Le 22 octobre 1533, en tant que gouverneur du Locle, il acquiert au nom de la communauté 40 faux de joux au Locle, dessus la Place de Peseux pour en faire un bois de ban (Mont.Val., No 3a, f. 376r-377r). Le 8 avril 1552, il reconnaît ses biens; son domaine comprend 186 faux 61/64 (+ 4 faux 9/64 par achat du 1 mars 1553) (environ 103 ha) (Mont.Val., No 3a, f. 9v-20v). On apprend en outre dans cette reconnaissance que Claude possède un moulin et une

rebatte à la Giette, un autre moulin au Bas du Locle, près de la charrière, en vertu de deux acensements du seigneur de Valangin du 23 juillet 1534 et du 28 août 1549 (Mont.Val., No 3a, f. 17v, 18r). Le 5 octobre 1552, il représente la commune du Locle dans la reconnaissance de cette communauté (Mont.Val., No 3a, f. 374r). Cité jusqu'en 1559. Épouse Guillauma Dubois (Duboz), citée en 1559. Dont descendance.

Jean : le 2 juin 1507, du consentement du maire du Locle, Girard Brandt, lui et ses frères renoncent à tous les biens qu'ils pourraient réclamer à leur oncle, Othenin, fils de Jean (Bastian Joly not. 4, f. 14), mort après 1519.

Vuillemin : le 2 juin 1507, du consentement du maire du Locle, Girard Brandt, lui et ses frères renoncent à tous les biens qu'ils pourraient réclamer à leur oncle, Othenin, fils de Jean (Bastian Joly not. 4, f. 14).

Nicolas : cité dès 1507, allié Brandt, qui suit.

Madeleine : épouse en 1519 de Guillaume Brandt.

Jeanne : épouse en 1519 de Guillaume Brenet.

Huguette : épouse en 1519 d'Huguenin Touchon.

Perresson : épouse en 1519 de Jean, fils de Jacques Brandt

M

Othenin Robert : du Locle, fils de Jean. Cité dans les comptes du receveur du Locle dès 1479 (Montandon). Le 13 avril 1493, lui et son frère, Humbert, ont fait une allée menant de la route publique au Tourneret aux Éplatures, qui restera commune aux deux parties (Bastian Joly not. 1, f. 88v). Reçu bourgeois de Valangin le 26 octobre 1502 (Montandon). Le 2 juin 1507, du consentement du maire du Locle, Girard Brandt, ses neveux, Pierre, Othenin, Claude, Jean et Vuillemin, fils de feu Humbert Robert, renoncent à tous les biens qu'ils pourraient lui réclamer du chef de ce qu'il a hérité de son père, Jean (Bastian Joly not. 4, f. 14). Le 20 août 1507, il reconnaît ses biens, soit un domaine de 176 faux un quart 3/16 (environ 95 ha). Sa maison est située à Château Neuf (Mont.Val., No 1a, f. 251r-255v). Mort quelques semaines avant le 2 avril 1540.

épouse

Jeannette, citée en 1534.

Enfants : Pierre : cité de 1538 à 1570. Le 25 mars 1552, il reconnaît ses biens soit un domaine de 51 faux 11/32 (environ 28 ha) (Mont.Val., No 3a, f. 41v-43v). Dont descendance.

Nicolas : cité dès 1538. Le 25 mars 1552, il reconnaît ses biens soit un domaine de 53 faux 21/32 (environ 29 ha) (Mont.Val., No 3a, f.

44r-46r). Dont descendance.

Othenin : le 18 mars 1525, il achète une terre à La Chaux-de-Fonds de Nicolet Berthoud, de Boudevilliers, bourgeois de Neuchâtel (H. Girardot not 3, f. 162).

Vuillemin : cité dès 1540, qui suit.

Jean : cité dès 1517. Le 6 août 1552, il reconnaît ses biens soit un domaine de 5 faux (environ 3 ha) (Mont.Val., No 3a, f. 38r-39v); épouse Jeanne Huguenin, fille de Jean, morte avant 1531. Dont descendance.

Jean : dit Petit-Jean, cité de 1548 à 1562; le 25 mars 1552, il reconnaît ses biens soit un domaine de 40 faux 3/4 (environ 22 ha) (Mont.Val., No 3a, f. 49r-51r). Dont descendance.

Claude : cité de 1532 à 1568; le 25 mars 1552, il reconnaît ses biens, soit un domaine 43 faux (environ 23 ha) (Mont.Val., No 3a, f. 51v-53r); épouse avant 1567 Jeannette Jacot, citée en 1567.

Jeanne : citée de 1540 à 1541, épouse Jean, fils de Jacques Matthey.

Perrenette : citée en 1540, épouse Blaise, fils de Jacques Matthey.

Enfants : Jeannette : citée en 1540.

Clauda : citée en 1540.

Blaisa : citée en 1540

5e génération

P

Nicolas Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils d'Humbert et de Jeannette Dumont, le 13 mars 1507, son frère, Pierre, reconnaît pour lui les biens qu'il détient en commun avec Othenin et Claude le Jeune, ses frères (Mont.Val., No 1a, f. 30r). Le 10 mars 1513, il s'associe avec son frère, Claude le Vieux, pour qu'en cas de décès sans héritier de l'un, l'autre hérite de tous les biens du prédécédé (Bastian Joly not. 4, f. 78v). Le 8 avril 1552, il reconnaît ses biens, soit 128 faux 53/64 (environ 69 ha). Il reçoit en acensement le 20 juin 1533 une joux verte et râpe de 5 faux 5/32 derrière Pouillerel, aux Côtes sur le Doubs, et une râpe ou côte sur les Roches. Il habite aux Éplatures (Mont.Val. No 3a, f. 1r-9r). Il est avoué de Guillaume Robert-Nicoud, fils de Pierre, son neveu, pour faire sa reconnaissance (Mont.Val., No 3a, f. 33r-34v). Cité jusqu'en 1563.

épouse

Guillauma BRANDT, citée en 1535.

Enfants : Jean : cité de 1563 à 1569. Sa descendance porte le nom de **Robert-Charrue**.

Blaise : cité dès 1569, allié Perrelet, qui suit.

Laurent : cité de 1559 à 1592. Épouse en premières noces Jacqua Jeanneret, citée en 1559. Épouse en deuxièmes noces Marie, citée en 1592. Sa descendance porte le nom de **Robert-Laurent**.

Pierre : dit Grand-Pierre, cité de 1563 à 1580; épouse Othenot Jeanneret, citée en 1559. Sa descendance porte le nom de **Robert-Grandpierre**.

Pierre : dit Petit-Pierre, cité de 1539 à 1569. Dont descendance féminine.

Claude : cité de 1569 à 1593.

Perrenette : citée en 1563, épouse de Claude Dubois.

Blaisa : citée en 1563, épouse d'Etienne Dumont, cité de 1563 à 1566.

Perresson : citée dès 1561, épouse en 1563 Blaise Parel.

Madeleine : citée en 1563.

M

Vuillemin Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils d'Othenin et de Jeannette, cité de 1540 à 1565, le 5 octobre 1552, sans doute en tant que gouverneur, il représente la communauté du Locle et reconnaît les biens de celle-ci (Mont.Val., No 3a, f. 373v-380r), le 15 mars 1552, il reconnaît ses biens soit un domaine de 40 faux 5/16 (environ 22 ha) (Mont.Val., No 3a, f. 46v-48v), mort avant 1574.

Enfants : Othenin : cité dès 1564, allié Dubois, qui suit.

Abraham : cité de 1563 à 1571, mort avant 1574. Épouse en 1571 Perrenon Dubois (Duboz), fille de Vuillemin. Dont descendance.

Elisabeth : épouse en 1564 Jean, fils de Pierre Guyot, de La Chaux-de-Fonds.

Clauda : épouse en 1570 Claude, fils de Claude Favre-Dessus-le-Mont.

6e génération

P

Blaise Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Nicolas et de Guillauma Brandt, cité de 1569 à 1578.

épouse

Hugoniot PERRELET, citée de 1578 à 1597, épouse en deuxièmes noces

en 1597 Guillaume Calame.

Enfants : Nicolas : cité dès 1598, qui suit.

Blaise : cité de 1597 à 1603. Dont descendance.

Daniel : cité de 1592 à 1603. Épouse en premières noces Louisa Courvoisier, citée en 1592. Épouse en deuxième noces Louise Nicolet, citée en 1660 dans la reconnaissance de son fils (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 1, f. 134). Dont descendance.

Jacques : cité en 1597.

Abraham : cité en 1597.

Jean : cité en 1597. Dont descendance.

Jonas : cité de 1597 à 1603. Dont descendance.

Guillaume : cité en 1588. Dont descendance.

M

Othenin Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Vuillemin, cité de 1564 à 1596.

épouse en 1564

Elisabeth DUBOIS (DU BOZ), fille de Claude, petite-fille de Vuillemin, citée de 1564 à 1595.

Enfants : Abraham : cité dès 1590, qui suit.

Moïse : cité en 1595. Dont descendance.

David : cité en 1595. Dont descendance.

Guillaume : cité en 1595.

Marie : citée en 1595, épouse de Pierre Dubois-dit-Cosandier.

Perrenon : citée en 1595.

Jeanne : citée en 1595.

Susanne : citée en 1595.

Jacqua : citée en 1595.

7e génération

P

Nicolas Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Blaise et d'Hugoniot Perrelet, cité de 1588 à 1597.

Enfants : Pierre : mort avant 1660. Dont descendance.

Jacques : alliée Delachaux, qui suit.

David : mort avant 1660. Dont descendance.

Josué : vers 1660, il reconnaît les biens de ses neveux, Jacques, Josué et Susanne, absents du pays (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 181 et sqq), à la même époque, il reconnaît ses biens propres (26 faux 14 perches 8 pieds, soit environ 14 ha) (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 190 et sqq).

M

Abraham Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils d'Othenin et d'Elisabeth Dubois, cité de 1590 à 1595.

épouse

Louise, citée en 1599.

Enfants : Othenin : vers 1660, il reconnaît ses biens (7 faux 6 perches, soit environ 4 ha) en son nom et en celui de ses fils, il réside alors à la Montagne du Droit de Renan (Reconnaisances d'Abraham Robert, La Chaux-de-Fonds 4, f. 92 et sqq). Dont descendance.

Moïse : vers 1660, il reconnaît ses biens (43 faux 4 pieds, soit environ 23 ha) en son nom et en celui de ses fils, il réside alors aux Bulles (Reconnaisances d'Abraham Robert, La Chaux-de-Fonds 4, f. 87 et sqq). Dont descendance.

Abraham : allié Matthey, qui suit.

8e génération

P

Jacques Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Nicolas, il reconnaît ses biens (19 faux 17 perches 4 pieds, soit environ 10 ha) vers 1660, il réside alors au Dazenet (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 39 et sqq).

épouse

Guillauma DELACHAUX, fille de Pierre.

Enfants : Pierre : cité dans la reconnaissance de son père vers 1660, il est alors majeur (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 39); à la même époque, il reconnaît ses biens (8 faux 1 perche, soit environ 4 ha) en son nom et en celui de sa femme, il réside alors aux Plaines de Peseux (Reconnaisances d'Abraham Robert, Les Brenets 3, f. 261 et sqq); épouse

Madelaine Bersot, fille de David, citée vers 1660 dans la reconnaissance de son mari (Reconnaisances d'Abraham Robert, Les Brenets 3, f. 261).

Josué : qui suit.

Jacques : cité vers 1660 dans la reconnaissance de son père, il réside alors au Dazenet (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 39); à la même époque, il reconnaît ses biens indivis avec ses soeurs. Il s'agit d'un domaine de 8 faux 11 perches et 12 pieds pour les trois, soit d'environ 4 ha (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 46 et sqq).

Susanne : citée vers 1660 dans la reconnaissance de son père, elle réside au Dazenet (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 39); à la même époque, son frère, Jacques, reconnaît leurs biens indivis (environ 4 ha pour les trois) (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 49 et sqq).

Madeleine (Magdelaine): citée vers 1660 dans la reconnaissance de son père, elle réside au Dazenet (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 39); à la même époque, son frère, Jacques, reconnaît leurs biens indivis (environ 4 ha pour les trois) (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 49 et sqq).

Marie : citée vers dans la reconnaissance de son père, elle réside au Dazenet (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 39); à la même époque, son frère, Jacques, reconnaît leurs biens indivis (8 faux 11 perches 12 pieds pour les trois) (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 49 et sqq).

M

Abraham Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils d'Abraham et de Louise, mort avant 1660.

épouse

Susanne MATTHEY, fille de Jacques, citée en 1660 dans la reconnaissance de ses enfants (Reconnaisances d'Abraham Robert, La Chaux-de-Fonds 4, f. 97).

Enfants : David : vers 1660, il reconnaît ses biens indivis avec ses frère et soeur, il s'agit d'un domaine de 14 faux 11 perches (environ 7 ha et demi), il réside alors aux Bulles (Reconnaisances d'Abraham Robert, La Chaux-de-Fonds 4, f. 97 et sqq).

Moïse : qui suit.

Judith : vers 1660, elle reconnaît ses biens indivis avec ses frères

(7 ha et demi environ), elle réside alors aux Bulles (Reconnaisances d'Abraham Robert, La Chaux-de-Fonds 4, f. 97 et sqq).

9e génération

P

Josué Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Jacques et de Guillauma Delachaux, cité dans la reconnaissance de son père vers 1660, il réside au Dazenet (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 39); à la même époque, il reconnaît ses biens propres (4 faux 4 perches, soit environ 2 ha) (Reconnaisances d'Abraham Robert, Le Locle 6, f. 49 et sqq).

Enfants : Josué : allié Grosclaude, qui suit.

M

Moïse Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, devenu communier de La Chaux-de-Fonds lors de la création de cette communauté (1656), fils d'Abraham et de Susanne Matthey, vers 1660, il reconnaît ses biens indivis avec ses frère et soeur (7 ha et demi environ), il réside alors aux Bulles (Reconnaisances d'Abraham Robert, La Chaux-de-Fonds 4, f. 97 et sqq).

Enfants : Jacob : allié Sandoz, qui suit.

Abraham : (Montandon)

10e génération

P

Josué Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Josué, né au Dazenet, baptisé au Locle le 5 février 1665 (77), le 30 mai 1732, il est résolu à quitter le pays pour chercher son avantage où il plaira à la divine providence de le conduire, ses enfants, Josué et Marie Madeleine, l'accompagnent (P. Perrenoud not 5, f. 75v)

épouse au Locle le 24 juin 1702 (48)

Catherine GROSCLAUDE, fille d'Abraham, morte avant 1732

Enfants : Marie Magdelaine : baptisée au Locle le 1 avril 1703 (196), quitte le pays avec son père en 1732.

Abraham : baptisé au Locle le 20 juin 1706 (220), allié Huguenin-d'Hotaux, qui suit.

Josué : baptisé au Locle le 6 avril 1710 (248). Quitte le pays avec son père en 1732.

M

Jacob Robert : du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, fils de Moïse, demeurant aux Bulles. Jacob le Vieux, des Bulles, est inhumé à La Chaux-de-Fonds le 5 décembre 1716 (Or 95; I, 202)

épouse

Blaisa SANDOZ, citée dans un acte notarié le 11 octobre 1699 (Pierre Leschot not. 2, f. 379v), inhumée à La Chaux-de-Fonds le 1er décembre 1700 (I, 117; Or 143)

Enfants : Moïse : allié Huguenin, qui suit.

David : cité comme frère de Moïse dans un acte de remise immobilière du 6 mai 1698 (Pierre Leschot not. 2, f. 247v), inhumé à La Chaux-de-Fonds le 27 février 1737 (I, 288), épouse Esther Sandoz, inhumée à La Chaux-de-Fonds le 21 juillet 1735 (I, 280).

Marie : épouse de Jacob Jacot, de La Sagne et de La Chaux-de-Fonds, citée comme soeur de Moïse dans un acte de remise immobilière le 6 mai 1698 (Pierre Leschot not. 2, f. 247v), veuve le 2 mars 1717 (Pierre Leschot not. 5, 69).

11e génération

P

Abraham Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Josué et de Catherine Grosclaude, baptisé au Locle le 20 juin 1706 (220), mort après sa femme

épouse au Locle le 23 septembre 1730 (90)

Suzanne Marie HUGUENIN-D'HOTAUX, du Locle, fille d'Abraham, baptisée au Locle le 14 juin 1710 (249), inhumée au Locle le 12 décembre 1773 (93).

Enfants : Suzanne Marie : baptisée au Locle le 12 octobre 1732 (387), morte au Locle à l'âge d'environ 60 ans, inhumée au Locle le 8 avril 1801 (302), épouse à La Chaux-du-Milieu le 17 septembre 1757 (241) Frédéric Gévril, du Locle, fils de l'ancien Moïse, baptisé au Locle le 24 novembre 1726 (339).

Daniel : baptisé au Locle le 30 mai 1734 (400), maître maçon, mort au Locle, à la Molière, à l'âge de 76 ans 3 mois, inhumé au Locle le 14 février 1810 (121), épouse au Locle le 2 mai 1767 (10) Jeanne Marie Pétremand, fille de Daniel et de Jeanne Marie Jaquet, baptisée au Locle le 12 novembre 1730 (368), morte au Locle, à la Molière, à l'âge de 88 ans, inhumée au Locle le 2 août 1818 (270).

Josué : baptisé au Locle le 13 mai 1736 (418), mort avant la naissance de son frère homonyme le 1 décembre 1748.

Marie Madeleine : baptisée au Locle le 9 juin 1737 (427), morte au Locle, aux Varodes, à l'âge de 81 ans, inhumée au Locle le 20 février 1818 (259), épouse au Locle le 10 janvier 1771 (16), puis divorce de David Frédéric Jacot-Descombes, du Locle, fils de Balthazar.

Abraham Louis : baptisé au Locle le 6 septembre 1739 (445), allié Matthey-de-l'Endroit, qui suit.

Jacob : baptisé au Locle le 28 mai 1741 (458), obtient la reconnaissance de sa qualité de bourgeois de Valangin le 4 novembre 1788 (Registre de la bourgeoisie 16, 498), conseiller de Commune, mort Entre-Deux-Monts d'une chute à l'âge de 78 ans 5 mois, inhumé au Locle le 28 avril 1819 (284), épouse au Locle le 20 avril 1765 (4) Marie Marguerite Dubois, fille d'Esaië et de Marie Marguerite Dubois, baptisée au Locle le 18 janvier 1739 (441), morte Entre-Deux-Monts à l'âge de 79 ans, inhumée au Locle le 16 juin 1817 (248).

Judith Marie : baptisée au Locle le 16 février 1744 (475).

Esaië : baptisé à La Chaux-de-Fonds le 3 juillet 1746 (490).

Josué : baptisé au Locle le 1 décembre 1748 (504), mort à La Chaux-de-Fonds le 23 octobre 1820 à l'âge de 73 ans, inhumé à La Chaux-de-Fonds le 26 septembre 1820 (241; III, 10), épouse au Locle le 3 juin 1769 (14) Marianne Robert, fille de Josué et de Jeanne Esther Jacot-Descombes, baptisée au Locle le 5 juillet 1750 (515), morte au Locle, sur le Crêt Vaillant, à l'âge de 54 (?) ans, inhumée au Locle le 22 août 1811 (144).

Marianne : baptisée au Locle le 13 mai 1753 (533).

M

Moïse Robert : du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, fils de Jacob et de Blaisa Sandoz, né vers 1659, nommé juge en renfort par le Conseil d'État le 26 novembre 1709 (MCE?), âgé de 53 ans en 1712 lors du recensement des habitants de La Chaux-de-Fonds (B 22, No 3), inhumé à La Chaux-de-Fonds le 26 août 1730 (I, 262).

épouse en premières noces

Marie HUGUENIN, fille de Daniel, citée dans une obligation souscrite par son mari le 10 novembre 1697 (Pierre Leschot not. 2, f. 181v), la femme du juge en renfort Moïse est inhumée à La Chaux-de-Fonds le 12 septembre 1724 (Or 152; I, 238)

épouse en deuxièmes noces (?)

Sarah BENGUEREL-dit-PERROUD, veuve du juge en renfort Moïse, inhumée à La Chaux-de-Fonds le 3 mars 1735 (I, 279)

Enfants : Premier lit :

Moïse : allié Calame-Longjean, qui suit.

Marie : inhumée à La Chaux-de-Fonds le 22 mars 1736 (I, 283); elle était alors la femme d'Abraham Humbert-Droz, fils d'Ésaïe, officier de milice.

Jacob : né vers 1684, âgé de 28 ans lors du recensement des habitants de La Chaux-de-Fonds (B 22, No 3), inhumé à La Chaux-de-Fonds le 15 février 1727 (Or 175; I, 249), épouse Madeleine Courvoisier-Jeunesse, fille de David, inhumée à La Chaux-de-Fonds le 22 mai 1758 (I, 436).

Abraham : inhumé à La Chaux-de-Fonds le 6 juin 1730 (I, 261), époux de Judith Ducommun-dit-Verron, fille de Pierre (Dossiers particuliers, parchemins).

12e génération

P

Abraham Louis Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils d'Abraham et de Susanne Marie Huguenin, baptisé au Locle le 6 septembre 1739 (445), fait serment de communier du Locle le 7 novembre 1762 (Procès-verbaux du Locle, 133), inhumé au Locle en 1777, le 12 mai (120), le 30 juin (121) ou le 3 décembre (126), Abraham Louis est vivant en 1776 lors de la naissance de son dernier enfant, et mort en 1783 lors du mariage de sa fille Charlotte.

épouse au Locle le 15 septembre 1761 (135)

Marie MATTHEY-DE-L'ENDROIT, du Locle, fille de Jacob et de Marguerite Corlet, baptisée au Locle le 27 avril 1732 (382), morte au Locle à l'âge de 72 ans, inhumée au Locle le 27 août 1803 (11).

Enfants : Julie : née au Locle le 22 juillet 1762, baptisée au Locle le 25 juillet 1762 (604), deux filles d'Abraham Louis (dont on ne connaît pas le

prénom) sont inhumées au Locle, la première le 19 septembre 1766 (38), l'autre le 18 novembre 1766 (41).

Charlotte : née au Locle le 13 janvier 1764, baptisée au Locle le 22 janvier 1764 (1), épouse au Locle le 23 janvier 1783 (33) Daniel Henri Humbert-Droz, du Locle, fils de Moïse, baptisé au Locle le 19 janvier 1755 (542).

Philippine : née au Locle le 3 décembre 1765, baptisée au Locle le 8 décembre 1765 (20), deux filles d'Abraham Louis (dont on ne connaît pas le prénom) sont inhumées au Locle, la première le 19 septembre 1766 (38), l'autre le 18 novembre 1766 (41).

Claude : né au Locle le 28 avril 1767, baptisé au Locle le 30 avril 1767 (36), épouse au Locle le 14 juillet 1789 Louise Henriette Roulet, bourgeoise d'Yverdon, fils de François Louis. Le 19 septembre 1810, il écrit d'Yverdon à Madeleine Sophie, sa nièce, lui décrivant l'école des demoiselles placée sous la direction de Pestalozzi (Musée neuchâtelois 1892, p. 213).

Abraham Louis : né au Locle le 2 mars 1769, baptisé au Locle le 11 mars 1769 (52), allié Robert, qui suit.

Moïse Frédéric : né au Locle le 23 avril 1771, baptisé au Locle le 5 mai 1771 (65), mort à La Chaux-de-Fonds le 12 mai 1804 à l'âge de 33 ans, inhumé à La Chaux-de-Fonds le 15 mai 1804 (277, II, 354).

Philippine : née au Locle le 22 mars 1776, baptisée au Locle le 31 mars 1776 (97), épouse à Boudry le 22 avril 1812 (67) David Henri Humbert, de Savagnier, fils de Jean David.

M

Moïse Robert : du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, fils de Moïse et de Marie Huguenin, juge en renfort, inhumé à La Chaux-de-Fonds le 1 décembre 1743 (I, 330).

épouse

Suzanne Marie CALAME-LONGJEAN, fille de Josué, inhumée à La Chaux-de-Fonds le 2 novembre 1755 (I, 417).

Enfants : Suzanne Marie : baptisée à La Chaux-de-Fonds le 5 avril 1721 (63).

Abraham Louis : né à La Chaux-de-Fonds le 15 octobre 1730, baptisé à La Chaux-de-Fonds le 18 octobre 1730 (87), allié Jacot-Guillarmod, qui suit.

13e génération (lignée maternelle)

M

Abraham Louis Robert : du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, fils de Moïse et de Suzanne Marie Calame-Longjean, né à La Chaux-de-Fonds le 15 octobre 1730, baptisé à La Chaux-de-Fonds le 18 octobre 1730 (87), mort à La Chaux-de-Fonds à l'âge de 47 ans (?), inhumé à La Chaux-de-Fonds le 20 février 1774 (21; 39; II, 97)

épouse

Marianne JACOT-GUILLARMOD, fille du notaire Guillaume et de Madelaine Borle, de Renan.

Enfants : **Suzanne Charlotte** : née à La Chaux-de-Fonds le 12 décembre 1768, baptisée à La Chaux-de-Fonds le 25 décembre 1768 (294), alliée Robert, qui suit.

Constantin : baptisé à La Chaux-de-Fonds le 29 mars 1772 (333), épouse à Cernier le 5 juin 1798 (40) Julie Jeanneret-Gris, du Locle, bourgeoise de Valangin, fille de Pierre.

13e génération (lignée paternelle)

Abraham Louis Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils d'Abraham Louis et de Marie Matthey-de-l'Endroit, né au Locle le 2 mars 1769, baptisé au Locle le 11 mars 1769 (52), monteur de boîtes, mort d'un hydropisie de poitrine à La Chaux-de-Fonds le 5 novembre 1840, inhumé à La Chaux-de-Fonds le 8 novembre 1840 (128).

épouse aux Planchettes le 22 juin 1789 (82)

Suzanne Charlotte ROBERT, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeoise de Valangin, fille d'Abraham Louis et de Marianne Jacot-Guillarmod, née à La Chaux-de-Fonds le 12 décembre 1768, baptisée à La Chaux-de-Fonds le 25 décembre 1768 (294), morte de fièvre nerveuse à La Chaux-de-Fonds le 4 septembre 1828, inhumée à La Chaux-de-Fonds le 8 septembre 1828 (86).

Enfants : **Madeleine Sophie** : née à La Chaux-de-Fonds le 21 avril 1790, baptisée à La Chaux-de-Fonds le 8 mai 1790 (101), morte à La Chaux-de-Fonds le 3 mai 1853, épouse à La Chaux-de-Fonds le 18 juillet 1812 (5) François Louis Huguenin-Virchaux, fils de Louis.

Suzanne Charlotte : née à La Chaux-de-Fonds le 30 janvier 1792, baptisée à La Chaux-de-Fonds le 19 février 1792 (131), morte à La Chaux-de-Fonds le 19 février 1806 à l'âge de 14 ans, inhumée à La Chaux-de-Fonds le 23 février 1806 (14; II, 377).

Louis Léopold : né à La Chaux-de-Fonds (dans maison familiale détruite en 1911 qui se trouvait à l'av. Léopold-Robert 94) le 13 mai 1794, baptisé à La Chaux-de-Fonds le 1 juin 1794 (171), catéchumène aux Planchettes en 1809 (2), peintre célèbre, reçoit un passeport pour Paris le 16 avril 1810 (Registres passeports No 2), mort à Venise le 20 mars 1835, sa tombe se trouve à San Michele de Venise (archives familiales).

Charles Alfred : né à La Chaux-de-Fonds le 27 mai 1795, baptisé à La Chaux-de-Fonds le 13 juin 1795 (188), catéchumène aux Planchettes en 1812 (3), mort à La Chaux-de-Fonds le 19 mars 1825, inhumé à La Chaux-de-Fonds le 22 mars 1825 (22).

Adèle : née à La Chaux-de-Fonds le 10 novembre 1802, baptisée à La Chaux-de-Fonds le 4 décembre 1802 (362), morte à Cormondrèche, maison Marthe, le 21 novembre 1867.

Aurèle : né à La Chaux-de-Fonds le 18 décembre 1805, baptisé à La Chaux-de-Fonds le 11 janvier 1806 (444), allié Schneider, qui suit.

Lignée des peintres Robert (1805-1929)

14e génération

Aurèle Robert : du Locle, bourgeois de Valangin, fils d'Abraham Louis et de Suzanne Charlotte Robert, né à La Chaux-de-Fonds le 18 décembre 1805, baptisé à La Chaux-de-Fonds le 11 janvier 1806 (444), artiste graveur et peintre, spécialisé dans les portraits, les paysages, les intérieurs d'églises, mort au Ried sur Bienne le 21 décembre 1871.

épouse en 1844 (les bans datent d'août)

Julie Augusta SCHNEIDER, fille Davis Louis et de Julie Prêtre, née le 30 juin 1817, morte à Bienne BE le 9 janvier 1894 à 1 heure (B.77).

Enfants : **Léopold Aurèle** : né le 31 octobre 1845, allié Wysard, qui suit.

Julie : née en 1849, morte en 1940.

Léo Paul Samuel : né à Bienne le 19 mars 1851, allié von Rütte, qui suit.

15e génération

Léopold Aurèle Robert : du Locle, fils d'Aurèle et de Julie Augusta Schneider, né le 31 octobre 1845, pasteur, mort à Bienne BE le 18 mai 1893 à 23 heures 15 (B.93).

épouse

Fanny Louise WYSARD, de Bienne BE, fille de Melchior et de Caroline Charpié, née le 6 décembre 1840, rentière, morte à Evillard BE le 27 juin 1926 à 4 heures (PAB).

Enfants : **Louise Marguerite** : née le 28 janvier 1873, morte à Saint-Blaise le 9 décembre 1897 à midi 20 (B.64).

Paul Aurèle : né le 16 mars 1874, architecte à Paris, mort à Bienne BE le 27 novembre 1895 à 14 heures 35 (B.76).

Ruth : née en 1875, morte en 1952.

Berthe Marie : née à Tramelan-Dessus BE le 24 mai 1877 à 20 heures 15 (B.38).

Samuel Emile William : né à Tramelan-Dessus BE le 7 octobre 1879 à 10 heures (B.71), allié Zweiacker, qui suit.

Léo Paul Samuel Robert : du Locle, fils d'Aurèle et de Julie Augusta Schneider, né au Ried sur Bienne le 19 mars 1851, reçu bourgeois d'honneur de la commune de Neuchâtel en 1894, agrégé à celle d'Orvin BE le 24 mai 1917, artiste peintre, spécialisé dans les portraits, les paysages, les oiseaux et les chenilles, décore la cage d'escalier du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel, le vestibule du Tribunal fédéral de Lausanne, mort à Orvin BE le 10 octobre 1923 à 17 heures (PAB).

épouse à Bienne BE le 25 juin 1877 (B.34)

Emma Sophie Bertha VON RÜTTE, de Berne, fille de Gottlieb Rudolf et de Sophie Marie Adélaïde Haller, née à Saint-Blaise le 9 mars 1857.

Enfants : **Maurice Théophile** : né à Bienne le 6 juin 1878 à 20 heures 30 (B.47), allié de Montmollin, qui suit.

Paul Théophile : né à Bienne BE le 12 août 1879 à 23 heures 50 (B.57), allié Miéville, qui suit.

Jean Philippe Edouard : né à Bienne BE le 30 avril 1881 à 7

heures 30 (B.34), allié Gagnebin, qui suit.

Edouard Eugène Aurèle : né à Bienne BE le 7 janvier 1883 à 4 heures (B.6), allié Baumgartner, qui suit.

Jean Emmanuel : né à Bienne BE le 29 décembre 1884 à 6 heures 35 (B.186).

Charles Etienne : né à Bienne BE le 9 novembre 1887 à 1 heure 30 (B.93).

Gabrielle Julie Adèle : née à Bienne le 22 mai 1894 à 5 heures 45 (B.90).

Jacqueline Geneviève Esther : née à Saint-Blaise le 18 janvier 1897 à 5 heures 45 (B.120), infirmière, morte en 1972, épouse à Oron-la-Ville VD le 12 janvier 1925 Maurice Henri Darbre, des Geneveys-sur-Coffrane, fils d'Edgar et de Julia Rossire, né à La Chaux-de-Fonds le 12 décembre 1897.

Paul André Félix : né à Bienne le 10 novembre 1901 (B.5), agrégé à la commune d'Orvin BE le 24 mai 1917, artiste peintre, avant tout naturaliste, peintre d'oiseaux, d'insectes, de papillons, de champignons, de paysages et de portraits, allié Favre.

Jeanne Marguerite Susanne : née à Bienne le 19 mars 1903 à 16 heures 50 (B.144), agrégée à la commune d'Orvin BE le 24 mai 1917, allié Buchet.

16e génération

Samuel Emile William Robert : du Locle, fils de Léopold Aurèle et de Fanny Louise Wysard, né à Tramelan-Dessus BE le 7 octobre 1879 à 10 heures (B.71), typographe, puis imprimeur.

épouse à Saint-Blaise le 19 septembre 1903 (128)

Augusta ZWEIACKER, de Saint-Blaise et de Jegenstorf BE, fille de Frédéric et de Suzanne Sophie Virchaux, née à Saint-Blaise le 14 février 1876.

Enfants : **Pierre William** : né à Saint-Blaise le 24 juillet 1906 à midi 25 (B.63).

Roger Paul : né à Saint-Blaise le 12 juin 1908 à 4 heures (B.38).

Jacques Marcel : né à Saint-Blaise le 14 mars 1911 à 5 heures 20 (B. 50).

Maurice Théophile Robert : du Locle et de Neuchâtel, fils de Léo Paul Samuel et d'Emma Sophie Bertha von Rütte, né à Bienne le 6 juin 1878 à 20 heures 30 (B.47), missionnaire à N'Djolé au Congo, mort le 18 décembre 1913.

épouse

Philippine de MONTMOLLIN, de Neuchâtel, de Valangin, de La Brévine, de Corcelles-Cormondèche, de Montmollin, des Geneveys-sur-Coffrane, de Dombresson, de La Chaux-de-Fonds et de Provence VD, fille de Pierre et de Berthe Elise de Rougemont, née le 11 juin 1879, morte à Neuchâtel le 6 mars 1916 à 19 heures (PAB).

Enfants : **René** : né à N'Gomo, Congo français, le 4 novembre 1904 (PAB 1921).

Liliane : née à Neuchâtel le 17 octobre 1908 à 6 heures 30 (B. 79), morte en 1972.

Anne Maleine : née à Lambaréné, Congo français, le 8 août 1910 (PAB 1921).

Manon Jeanne : née à Wonbolié, Congo français, le 17 juin 1912 (PAB 1921).

Maurice Israël : né à Neuchâtel le 14 juillet 1914 à 14 heures 30 (PAB).

Paul Théophile Robert : du Locle et de Neuchâtel, fils de Léo Paul Samuel et d'Emma Sophie Bertha von Rütte, né à Bienne BE le 12 août 1879 à 23 heures 50 (B.57), artiste peintre, spécialisé dans les portraits, les scènes champêtres, les paysages du pays et de Midi, les natures mortes, il décore les églises Saint-Paul de Lucerne, de Tavannes, de Saint-Blaise, de Montfaucon.

épouse à Saint-Imier BE le 9 septembre 1908 (157)

Agnès Henriette MIÉVILLE, de Sédeilles VD et de Berne, fille de Louis Ernest et de Bertha Agnès Salvisberg, née à Dombresson le 7 septembre 1884.

Enfants : **Jean-Paul Ernest** : né à Saint-Blaise le 1 août 1909 à 5 heures 45 (B. 156).

François Denis : né à Saint-Blaise le 22 juillet 1912 à 11 heures (B. 163).

Louis Lucien Théophile : né à Saint-Blaise le 17 novembre 1927 à 17 heures (PAB).

Jean Philippe Edouard Robert : du Locle et de Neuchâtel, fils de Léo Paul Samuel et d'Emma Sophie Bertha von Rütte, né à Bienne le 30 avril 1881 à 7 heures 30 (B.34), artiste peintre, spécialisé dans les paysages du pays, de la Grèce, de l'Égypte, les portraits, les animaux, les fleurs; a décoré la salle d'attente de la gare de Bienne BE, les églises de Corcelles, de Chindon, de Môtiers-Vully.

épouse à Bienne BE le 24 avril 1906 (130)

Marthe Catherine GAGNEBIN, de Renan BE et de Neuchâtel, fille d'Henri Auguste et d'Adolphine Wilhelmine Henriette Hesbuysen, née à Münster le 3 avril 1876.

Enfants : **Susanne Henriette** : née à Bienne BE le 15 juin 1908 (B.38).

Geneviève : née à Bienne BE le 17 octobre 1910 à 2 heures (B. 14).

Marc Etienne : né à Bienne BE le 14 décembre 1911 à 4 heures (B. 119).

Antoinette Claudine : née à Bienne BE le 3 mai 1913 à 5 heures (PAB).

Danièle Odette : née à Bienne BE le 17 mars 1915 à 7 heures (PAB).

Edouard Eugène Aurèle Robert : du Locle et de Neuchâtel, fils de Léo Paul Samuel et d'Emma Sophie Bertha von Rütte, né à Bienne BE le 7 janvier 1883 à 4 heures (B.6).

épouse

Ida BAUMGARTNER, de Täuffelen BE, fille de Marianne Baumgartner née Küffer, née à Gerolfingen BE le 11 mai 1879.

Enfants : Alice : née en 1912.
Edith : née en 1913.
Marcel : né en 1916.
Théophile : né en 1917.
Georges : né en 1919.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 février 1996

Sont présentes : 21 personnes.
Se sont excusées : 7 personnes.

L'assemblée générale commence par un exposé de M. Pierre Arnold Borel, qui, malgré la neige, a l'honneur de présider cette réunion. Il nous parle ce soir de la famille Guinand, des Brenets, bourgeoise de Valangin. Il s'attarde plus particulièrement sur certaines branches connues de cette lignée : celle de l'opticien mondialement connu, Pierre Louis; celle de banquiers à Londres; celle des von Gienanth au Palatinat. Un rapport mis en annexe, permettra à toute personne intéressée d'en savoir plus à ce sujet.

Nous passons ensuite à la partie administrative de notre réunion : le président présente tout d'abord son rapport. Il rappelle que l'année 1995 a été marquée par cinq conférences tenues au collège latin ou dans d'autres lieux idoine, par la participation au 13e Congrès national de généalogie à Besançon, ainsi que par la visite du château de Penthes et du moulin de Chiblins à l'occasion de l'Assemblée générale de la SSEG. Il a participé en mars et en novembre 1995 à deux séances de cette société faîtière ayant eu lieu à Olten et en octobre 1995 à une rencontre à Bex des présidents des cercles romands. Notre section ayant été introduite sur Internet (Adresse : <http://cpjnhub.cpjn.etna.ch:80/~nickj/SSEG.html>), le courrier est encore plus abondant qu'autrefois et a presque triplé, ce qui augmente d'autant la tâche présidentielle.

Il joint à la liste des activités de notre société, deux animations concernant une partie de nos membres : le 12 juillet 1995, il a organisé pour sa famille un pèlerinage au pays des Borel au cours duquel on visita le moulin de la Roche sur Couvet, le manoir de Jolimont, les ruines de la maison de Rochebulon, le hameau de Plancement, le Musée régional du Val-de-Travers, Côte Bertin, les villages de Môtiers et de Couvet. Le 30 septembre, notre vice-président tint une réunion de la famille Junod à Lignièrès. Le matin, près de cent personnes se sont rassemblées pour écouter une présentation de la famille et pour étudier sa généalogie. Après un repas pris en commun, les participants purent assister à la fête villageoise organisée à l'occasion de la désalpe ou reprendre le chemin de la



salle de réunion pour admirer des photographies et des documents.

M. Pierre Arnold Borel nous précise à la fin de son rapport qu'au 31 décembre 1995, notre société a dû déplorer deux décès et six démissions, mais neuf personnes ont formulé une demande d'adhésion, toutes acceptées. Ainsi, notre effectif compte désormais 90 membres.

Le caissier a maintenant la parole. Les recettes de notre section ascendent à 1821 francs 55 et nos dépenses à 1838 francs 30. Nous avons donc un petit déficit de 16 francs 75. Notre fortune s'en trouve ainsi diminuée et se situe actuellement à 4547 francs 78. Après cet exposé, la parole est passée au vérificateur des comptes. Celui-ci s'étonne que les frais bancaires représentent plus de la moitié des intérêts que nous rapporte notre fortune et trouve cette proportion excessive. Malgré cela, il félicite notre caissier pour l'excellente tenue de ses comptes et nous propose d'en donner décharge au comité, ce que fait l'assemblée par acclamations.

Nous faisons donc un léger déficit, ce qui pose la question d'une augmentation des cotisations. En outre, la confection de notre petit bulletin trimestriel va encore augmenter nos dépenses. Après une discussion nourrie, l'Assemblée décide de porter la cotisation à la somme de 30 francs, augmentation qui se justifie par l'envoi à chacun de nos membres du petit périodique que nous éditons. Ainsi, nous pensons que, grâce à cet ouvrage, même ceux qui habitent au loin, pourront garder un contact régulier avec notre section.

Notre président, malgré le surcroît de travail dont on a parlé plus haut, veut bien se représenter pour une année encore. Le vice-président l'aide beaucoup dans sa tâche et dynamise notre groupe. M. Clerc continuera à nous envoyer les convocations, faute d'autres candidats pour remplir cette tâche. Enfin, Madame Monique Béguin veut bien s'occuper d'un problème récurrent : le classement et la mise à disposition de la bibliothèque. Les autres membres du comité se représentent. Ainsi sont nommés par acclamations :

| | |
|---------------------|--------------------------|
| Pierre Arnold Borel | président |
| Nicolas Junod | vice-président |
| Germain Hausmann | secrétaire |
| Paul Fallet | caissier |
| Georges Fallet | vérificateur des comptes |
| Pierre André Clerc | préposé aux convocations |
| Monique Béguin | bibliothécaire |

Pour terminer, M. Nicolas Junod nous invite à participer le samedi 9 mars prochain à une démonstration ayant pour thème les ressources du réseau Internet en matière d'histoire et de généalogie. A cette séance, seront associées les Archives de l'État et d'autres services cantonaux. Nous nous réjouissons par avance de découvrir les ressources de ce nouveau média dont on parle tant.

La séance est levée à 21 heures 45.

Germain Hausmann

* * *

Congrès, manifestations

14^e Congrès national de généalogie - Bourges (Cher, France)
du 8 au 11 mai 1997 au Palais des congrès

Les échanges fructueux réalisés lors du congrès de Besançon nous encouragent à participer à cette manifestation placée sous le patronage du Ministère de la Culture et le parrainage du Secrétariat d'Etat chargé de la Francophonie.

Les personnes qui souhaitent obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser au rédacteur du bulletin; les inscriptions se font auprès du président.

Résumé et présentation des interventions sur Internet :

<http://www.sfit.fr/genea> 18

Procès-verbal du 16 avril 1996

Sont présentes : 28 personnes.

Se sont excusées : 2 personnes.

Notre président, en ouvrant la séance, passe immédiatement la parole à notre conférencière, Madame Henriette Robert-Primault, qui nous parle aujourd'hui de l'image de la femme dans l'oeuvre des peintres Robert. Cette causerie découle, commence-t-elle, d'une constatation toute simple : souvent, dans nos réunions, nous parlons d'hommes plus ou moins célèbres, mais presque jamais de femmes. Il s'agit ce soir de réparer modestement cette injustice, ce d'autant plus que les portraits ou tableaux ayant pour thème la femme chez les peintres Robert sont d'une beauté et d'une originalité surprenante.

Notre conférencière nous parle tout d'abord de l'origine de la famille Robert. Elle nous présente le résultat des recherches qu'elle avait effectuées en collaboration avec l'archiviste de l'Etat, M. Alfred Schnegg. L'ancêtre se nomme Nicolas; il vivait en 1401. Les peintres sont, quant à eux, issu d'Abraham Louis Robert et de sa femme, Suzanne Charlotte née également Robert. Nous ne nous y attarderons pas, car notre secrétaire a écrit en annexe de ce procès-verbal le résultat de ses propres investigations à ce propos.

Exposons d'abord quelques souvenirs se rapportant de près ou de loin à Léopold ou à Aurèle : le portrait de Suzanne Charlotte Robert, bis-aïeule de notre conférencière, mère dudit Léopold; le contrat de mariage en 1789 des parents Robert. Signalons encore que M. Pierre Gassier, de Paris, prépare une édition de la correspondance en partie inédite entre notre grand peintre neuchâtelois et Charles Marcotte d'Argenteuil. On doit encore signaler un journal tenu par Adèle lors du séjour qu'avec sa mère, elle fit pendant deux ans à Rome auprès de ses frères. Cette pièce donne des précisions sur les gens qui leur rendent visite, sur l'avancée des travaux picturaux de nos deux artistes.

La présente causerie consistera surtout à montrer des diapositives. Il s'adresse ainsi surtout aux yeux. Notre procès-verbal ne pourra qu'être incomplet, puisque les mots rendent difficilement les émotions visuelles. Ces tableaux seront classés en quatre catégories que nous étudierons successivement : tout d'abord les portraits de femmes; puis des scènes de

genre; en troisième lieu, la femme en tant que mère, et la représentation de la mère par excellence, sacralisée, la Vierge Marie; enfin l'allégorie.

En premier lieu, nous voyons des portraits de femmes soit adolescentes, jeunes, belles, soit dans la force de l'âge ou dans la sérénité de la vieillesse. Certains de nos artistes ont portraituré leurs épouses, d'autres pas. Aujourd'hui, la photographie a en quelque sorte remplacé ces magnifiques portraits.

Commençons tout d'abord par l'ancêtre de la famille : madame Suzanne Charlotte Robert, mère de six enfants, Madelaine *Sophie* (1790-1853) épouse de François Louis Huguenin-Virchaux, d'où descendance (parmi laquelle nous comptons l'épouse de notre aimable membre M. Clottu); Suzanne *Charlotte*, morte à l'âge de 13 ans (1792-1806); Louis *Léopold* (1794-1835), le célèbre peintre; Charles *Alfred*, qui se suicide en 1825 (1795-1825); Adèle (1802-1867), restée célibataire; Aurèle (1805-1871), lui aussi peintre, ancêtre d'une nombreuse lignée.

Admirons ensuite Mme Fanny Girardet, l'épouse du graveur, qui a beaucoup entouré Léopold; Sophie Mairet, riche héritière que la famille destinait à Léopold, morte célibataire en léguant sa fortune pour fonder l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; deux demoiselles Jacot-Guillarmod, portrait fait de mémoire par Léopold; Charlotte Bonaparte, l'amour malheureux du peintre.

Aurèle nous a laissé aussi des portraits féminins, par exemple : une dame Perret, une autre sur son lit de mort. Léo Paul (1851-1923), son fils, peignit sa femme Bertha von Rütte, fille d'un ancien chercheur d'or en Californie, installé ensuite à Bordeaux. Léo Paul a connu sa future lorsqu'elle vint en vacances dans sa patrie d'origine, la Suisse. Il croqua aussi Marguerite, sa fille, épouse d'Edmond Buchet, éditeur à Paris; Mme DuPasquier avec son fils aîné; Julie, sa soeur, etc.

Théophile (1879-1954), fils de Léo Paul, a souvent portraituré la gent féminine (par exemple : Mme Janine Robert-Challandes, sa belle-fille, qui a été la première femme présidente du Grand Conseil du Canton de Neuchâtel; Marguerite, la soeur cadette du peintre), tout comme son frère, Philippe (Mme Baumgärtner, institutrice à Bienne, qui est souvent venue au Ried; ses filles Susanne, organiste à Corcelles, Geneviève, Danièle). Le troisième frère, Paul André (1901-1977) nous a laissé le portrait d'Elisabeth Reichen-Robert, sa fille aînée.

Passons maintenant aux scènes de genre : par ce mot, notre

conférencière veut dire des scènes composées, pas toujours prises sur le vif, mais plutôt arrangées, afin d'illustrer une situation ou un événement. Léopold fit une Fuite en Egypte, un tableau de la campagne romaine; Aurèle travaille au projet d'un grand tableau intitulé Noces à Venise; Léo Paul peint la campagne sous le Ried, dans des tableaux où il place souvent des membres de sa famille, il illustre un conte de Jérémias Gotthelf (Notons à ce propos que Bertha von Rütte, cousine de Gotthelf, avant fait la traduction française de cet ouvrage illustré par son mari); Théophile aime bien dessiné des nus, des femmes bien en chair le plus souvent, il s'efforce de rendre le mieux possible le mouvement.

Passons maintenant à la troisième rubrique, la femme mère. Ce sera tout d'abord la mère des maternités, puis celle qui, pour certains est en quelques sorte sanctifiée, la Vierge Marie. Là, nous abordons pour un temps la peinture religieuse, soit des mises au tombeau, une annonciation, la fuite en Egypte, des chemins de Croix. A Corcelles, Philippe Robert peignit une crucifixion, à l'église de Chandon un descente de la Croix. Dans toutes les oeuvres énumérées ci-dessus, la Vierge est toujours bien visible et représentée avec art.

Enfin, pour terminer, nous voyons la femme dans l'allégorie. En effet, si l'on consulte le dictionnaire, la plupart des vertus sont représentées par des substantifs féminins : la Paix, la Justice, l'Abondance. Ainsi, les peintres Robert les ont représentées sous des traits féminins : l'Abondance au Musée de Neuchâtel, la Justice au Tribunal fédéral, au Musée de Neuchâtel, la Paix descendue sur le monde au Palais de Justice de Lausanne. Paul Robert participe aussi à la création des pièces d'or dites depuis Vreneli, dont il dessine l'effigie principale, etc.

Après cet exposé fort intéressant, qui s'est clos par des applaudissements nourris, notre vice-président nous annonce que, le vendredi 10 mai à 20 heures, une soirée est organisée à Silicon Graphics. Après une introduction de M. de Montmollin, une émission de la Télévision suisse romande consacrée à l'héritage (diffusée dans la série Viva) y sera présentée.

M. Junod nous fait encore part du joli succès que rencontre les pages qu'il a mises sur Internet au nom de notre société. Déjà, les demandes affluent et nous traitons actuellement le cas d'un nommé Charles, fixé actuellement en Australie, dont la famille est d'origine suisse.

Notre bulletin paraîtra sans doute en automne. Afin de mieux

apprécier les coûts d'une telle production, il faut avant tout voir quelles seront les rentrées financières. Notre petite brochure dépend beaucoup de la bonne volonté de futurs auteurs. Aussi, tout article sera le bienvenu et nous demandons à tous ceux qui ont des sujets à proposer à se faire connaître. M. Junod abandonne la lourde tâche de rédacteur de cette revue, M. Nussle le remplacera dès le prochain numéro.

Aux Archives de l'État, il conviendrait de disposer d'un lecteur de microfilms, avec possibilité de faire des photocopies. M. Junod s'en préoccupe et, avec la collaboration des archivistes, espère trouver un financement pour l'achat d'une telle machine. Un autre projet est en cours : faire le recensement de tous les travaux généalogiques déposés dans les archives étatiques. Un formulaire a déjà été élaboré et l'on demande des volontaires pour effectuer cette tâche : ceux-ci devront annoncer leur visite un jour à l'avance et disposeront de la salle du fonds pour travailler et papoter, car, avec ces grands documents, il est plus pratique de faire cet inventaire à deux. Les formulaires ainsi remplis seront remis à M. Junod qui les introduira sur Internet.

Nous passons à diverses questions : la discussion tombe sur la maison de Combe Varin. Le terrain appartenait à la famille de Pierre, de Trois Rods. Une demoiselle de Pierre, mariée au docteur Desor, en hérita. Le bien passe ensuite à son beau-frère, le naturaliste Edouard Desor, qui en fit sa résidence d'été, y invitant une partie de l'élite intellectuelle européenne de l'époque. La maison passe ensuite au conseiller fédéral Borel. Aujourd'hui, la famille Ruprecht en est propriétaire et cherche à la vendre. Elle ne peut être habitée que l'été, car elle est située à l'envers et le soleil hivernal peine à la réchauffer. Mais, les souvenirs qui s'y rattachent, d'importantes archives concernant les Borel, les Desor, nous font souhaiter que cette habitation sera conservée dans les meilleures conditions possibles.

Notre président nous parle encore d'une réunion tenue à Herisau par le comité de la SSEG. Au cours de cette séance houleuse (comme d'habitude les Suisses alémaniques s'entre-déchirent), M. Vittoz, qui voulait s'interposer, s'est fait remettre à sa place vertement, même de façon brutale. Aussi, M. Borel s'est permis d'envoyer une lettre de protestation à la SSEG et s'autorise à ne pas venir à de prochaines réunions, étant donné l'ambiance déplorable qui y règne, au contraire des rassemblements romands qui se déroulent toujours dans la bonne humeur.

La séance est levée à 21 heures 45.

Procès-verbal du 10 mai 1996

Sont présentes : 16 personnes.

En ce vendredi soir, M. Junod nous accueille dans la salle de conférences de Silicon Graphics. Après une brève introduction, il passe la parole à M. Bernard de Montmollin, qu'une équipe de télévision est venue récemment interroger. Pourquoi a-t-il été contacté ? Simplement parce que le journaliste en charge de cette émission connaissait un de ses cousins à Genève. On a donc pris contact avec lui et on lui demande son accord. Le sujet étant l'héritage et la généalogie, toute sa famille devra paraître sur l'écran. Aussi, M. de Montmollin demande l'avis de tous : à sa grande surprise, ce sont les plus jeunes qui marquent le plus d'enthousiasme, les aînés sont plus réticents, craignant une intrusion dans leur vie privée. Mais la famille décide tout de même de faire confiance à l'équipe de tournage.

Ils viennent en janvier et restent deux jours pleins chez les Montmollin. Pour eux, on recrée un "repas de Noël", dans lequel sont réunis les mêmes participants qu'au vrai souper de la Nativité, où sont servis les mêmes plats. A la fin de ce séjour, la présence de la télévision, devenue habituelle, passe presque inaperçue. Toutes les images tournées sont ensuite montées, afin de n'en garder que les moments les plus intéressants, afin que l'image et les commentaires se répondent. Ainsi, des deux jours de tournage, il ne reste que 8 minutes d'émission.

Qu'est-ce que l'héritage, le souvenir ? M. de Montmollin a tout de suite pensé à la maison, la maison ancestrale, celle où, pendant sa jeunesse, on a fait des "crasses", des bêtises, celle où, les enfants étant devenus adultes, la famille se rassemble comme autrefois, pour célébrer des fêtes, des anniversaires. Notre conférencier, qui a vécu en appartement pendant quelques années, a vu à quel point cette notion est importante.

Aussi, en guise d'introduction à l'émission que nous allons voir, il va nous parler de sa maison. Elle se trouve au vallon de l'Ermitage, sur les hauts de la ville de Neuchâtel. Cette région ne jouit d'aucune vue sur le lac ni sur les Alpes, si bien qu'elle a été oubliée par les promoteurs et n'a pas été défigurée par des constructions envahissantes. Nous sommes presque à la campagne, tout en étant en ville.

L'endroit appartient au XVIIIe siècle au maître-bourgeois Poncier. Celui-ci laisse une fille, Euphrosine, qui épouse Samuel, fils de Guillaume

de Merveilleux (le traité de mariage date du 21 juillet 1762). De ce couple, sont issus 6 garçons, dont deux ont de la descendance.

Le fils aîné, Jean (né en 1763) hérite de cette ferme du Pertuis. En 1800, il en transforme une partie en maison de maître avec l'aide de l'architecte Charles de Bosset, conseiller d'État. En 1802, il se marie avec Julie DuPasquier, fille de l'indienneur Abraham. Il fait de la politique, est membre des Audiences générales, mais surtout remplit la charge de banneret de la Ville. Par cette fonction, il participe aux autorités de la cité (les Quatre Ministraux), où il représente les bourgeois. Entre 1805 et 1832, il a été élu et réélu six fois à cette charge par l'ensemble de ses combourgeois, ce qui montre bien sa popularité.

Jean élève sa famille (trois garçons et une fille) à l'Ermitage. Seul, son fils Guillaume (1803-1853) se marie, avec Rose Augustine Coulon. Ce personnage remplit diverses tâches à Neuchâtel, mais il est surtout connu comme peintre paysagiste. Il a 5 enfants, trois filles et 2 garçons.

Jean, l'aîné (1833-1898), fait de brillantes études, en France et en Allemagne. Mais la Révolution de 1848 déjoue ses projets. Il consacre alors sa vie aux bonnes oeuvres et participe à 22 comités de bienfaisance, de philanthropie ou d'utilité publique en tant que président, secrétaire ou caissier. Il habite dans notre maison, avec sa belle-mère, mais n'a pas de descendance. Son frère, Albert (né en 1841), et sa femme, Augusta de Reynier, en occupe une partie, y élevant leurs six enfants (3 filles, 3 garçons).

A la mort d'Augusta en 1934, son fils, le beau-père de notre conférencier, ne peut pas y habiter. Aussi cherche-t-il à la louer, sans succès auprès des privés. Seule, la Ville de Neuchâtel se déclare intéressée, elle y loge des travailleurs immigrés. En 1953, notre conférencier, nommé à l'hôpital de Pourtalès, s'y installe, y fait les transformations nécessaires et y élève ses enfants. Espérons que ceux-ci continueront cette tradition d'y résider.

Après cette introduction fort intéressante, nous visionnons l'émission de la Télévision suisse romande diffusée dans la série "Viva" le 14 mars 1996. Cet épisode a été réalisé par Pascal Rebetez et par Sylvie Bakhti. Il est intitulé "Un si bel héritage, le désir de mémoire". Il dure environ 40 minutes, dont 7 minutes 53 secondes consacrées à notre conférencier.

Il n'est pas dans notre propos de faire un résumé complet de cette

oeuvre. Nous n'en montrerons que les articulations principales : après un reportage fictif tourné à Delémont, dans lequel le "héros" est spolié de l'héritage auquel il estimait avoir droit, nous allons à la rencontre de diverses formes de conservation de la mémoire de nos ancêtres. M. de Montmollin est le symbole d'une famille notable avec de prestigieux ancêtres. Le souvenir est concentré dans la maison ancestrale, avec ses tableaux, avec ses meubles; la génération actuelle, simple usufruitière du passé, se doit de les entretenir et de les passer à la suivante. L'album de photographies, le film remplissent ce rôle dans les familles ouvrières, coincés dans des appartements sans âme.

Ceux qui seraient privés de ce passé, peuvent s'en recréer un, par l'achat de bibelots dans les brocantes, par la visite d'un musée, recueillant des héritages qui ne doivent rien aux gènes ni à la sexualité.

Benoît de Diesbach y parle de généalogies reconstituées grâce à des recherches dans des archives publiques ou privées, grâce, dit-il, à des visites de cimetières (??). Il ne s'agit pas seulement d'aller vers ses ancêtres, mais aussi de décrire leur descendance, de rencontrer des cousins, des vivants.

Passons maintenant aux artistes : l'un décèle dans ses toiles un héritage de sa vie passée, un autre cherche à laisser des traces, essayant vainement de léguer ses oeuvres d'inspiration ésotérique. Comment nos descendants garderont un souvenir de nous, alors que tout le monde nous ignore, alors que personne ne s'intéresse à ce que nous avons fait et pensé ? Une maison d'édition à Paris permet à tous ceux qui le veulent d'enregistrer leurs souvenirs, de raconter leur(s) histoire(s), d'élaborer un CD-rom.

M. Hainard clôt cette émission en parlant de "l'ancestralité" qui semble être tournée uniquement vers le passé, mais qui, en fait, nous permet de construire le futur, la société à venir.

Procès-verbal du 25 juin 1996

Sont présentes : 20 personnes.

Se sont excusées : 4 personnes.

Notre président présente notre conférencière, bien connue de nous, Mme Monique Béguin, née Borel. Il s'agit d'une de ses lointaines parentes, puisqu'ils ont le même quadrisaïeul.

Mais, avant tout, il désire nous entretenir de deux choses : il nous décrit tout d'abord le programme qui a été organisé pour recevoir les sociétés soeurs de l'Arc jurassien. Nous irons tout d'abord au Moulin de Bevaix, où se trouve une riche collection de lettres, puis au parc archéologique de Champ-préveyres (sur une idée de M. Nussle), enfin, nous prévoyons un dîner au Plan Jacot (sur une proposition de M. Junod).

Mais, il a une malheureuse communication à nous faire : il doit remettre son poste de président à la fin de cette année. Il lance donc un appel à toute personne intéressée par une telle fonction. Il leur propose de lui écrire et de poser leur candidature. Pour beaucoup d'entre nous, il s'agit d'une surprise; un sentiment de stupeur frappe l'assemblée.

Nous passons cependant à notre conférence. On nous parle aujourd'hui du fondateur des câbleries de Cortaillod, François Arnold Borel (1842-1924) et de sa famille : le résumé qui suivra vous permettra d'en connaître la richesse.

Après cet exposé, intéressons nous à l'inventaire des généalogies déposées aux Archives de l'État : les groupes se sont constitués et ont commencé leur travail. M. de Montmollin est appelé à nous parler en deux mots de cette tâche.

M. Pierre Arnold Borel nous parle d'une recherche généalogique qu'il a faite pour un certain M. Perret, des Amériques. Celui-ci est venu en visite en Suisse en mai dernier, voyage au cours duquel M. Borel l'a accompagné. Ils sont d'abord allés au Musée paysan (comme exemple d'une ferme neuchâteloise semblable à celle que ses ancêtres avaient occupé). A La Sagne, ce fut pour notre Américain une découverte : il veut lire les dates sur les frontons des vieilles fermes, il s'extasie devant l'église gothique, il découvre au cimetière des tombes portant le nom de Perret. Le

musée de cette localité, petit, mais fort beau, l'intéresse vivement, avec ses meubles d'antan, sa chambre typique, etc. A la suite d'une visite à l'état civil, on découvre que le frère du Perret qui est parti à New York a parmi sa descendance une dame Sandoz, qui habite toujours La Sagne. On va la voir : grande surprise de l'intéressée, grande discussion, promesse de s'envoyer des cartes postales, etc. Après cette entrevue, notre Américain d'origine helvétique achète un gobelet aux armes de La Sagne; on passe par la Corbatière pour aller admirer la vue des Alpes au col du même nom. Le lendemain, départ pour le Musée de l'horlogerie, puis pour Zermatt. Notre président a voulu nous montrer par cette petite anecdote un exemple de généalogie pratique.

La séance est levée à 21 heures 30.

Germain Hausmann

* * *

Erratum

Un lecteur attentif nous signale quelques erreurs aux pages 4-5 du bulletin no 2/3 de notre société. En effet, Messieurs Virányi (et non Varanyi) et Denis Borel nous parlent de l'émigration suisse en Hongrie, en particulier d'une soeur (non d'un frère) de Françoise Berthoud, et d'un certain Hämmerli (non Emerli). Ce dernier, de retour en Suisse après avoir passé une grande partie de son existence dans la plaine danubienne, regrette son pays d'adoption, ses vastes horizons et ses habitants chaleureux.

* * *

François Arnold Borel, fondateur des câbleries de Cortaillod et sa famille

(Résumé de l'exposé de Mme Monique BEGUIN-BOREL)

Publié intégralement dans "Les descendants de Valcherius Borel", vol. 4, à consulter aux Archives cantonales neuchâteloises.

Sources : - biographie faite par Aymon de Mestral, dans la série Pionniers suisses de l'économie et de la technique, Zurich 1964.
- Correspondance de François Arnold Borel, copiée dans 10 volumes de 500 p. chacun, aux mains de notre conférencière.

Tout d'abord, voyons qui était le père de François Borel. Alexandre Virgile Borel est né à Môtiers le 11 novembre 1806, fils de Jacques Henri, officier de santé, et d'Anne dite Nanette Yersin, de Rougemont dans le Pays d'Enhaut. Il connaît une enfance assez difficile, son père ayant plusieurs fois maille à partir avec la justice. Aussi, est-il placé de bonne heure comme berger sur le Mont de Boveresse. Selon une tradition familiale, il ne fréquente que pendant six semaines l'école communale, mais sa vive intelligence lui permet de devenir un autodidacte remarquable. Grâce à la protection de braves Covassons, il fait un bon apprentissage de mécanicien-horloger chez Abraham Henri Borel-Jaquet. D'abord ouvrier chez son ancien maître d'apprentissage, puis patron d'un petit atelier, il invente la fraise à arrondir les dentures des roues d'horlogerie et de la machine qui les utilise. Après bien des recherches, il découvre un excellent procédé de trempe pour ses fraises. Voici les souvenirs qu'en garde son fils François (cf. lettre du 5 janvier 1916 adressée à un Covasson) : ... "Mes premiers souvenirs datant de 1848 me font voir mon père dans son petit atelier réservé, occupé à la taille des fraises à arrondir. ... Jusqu'en 1855, quelques clients lui demandaient encore de temps en temps quelques limes à arrondir les dents de roues. Outre les fraises à arrondir, il fabriquait tous les genres de fraises utilisées en horlogerie, fraises qui lui étaient demandées de toutes les contrées horlogères de la Suisse et de l'étranger. Je ne puis vous préciser en quelle année il a débuté dans la fabrication des fraises, il devait en fabriquer lors de son mariage en 1838, c'est tout ce que je puis vous dire."

Virgile est un républicain convaincu. En 1831, il se joint à la colonne républicaine avec ses frères Auguste, Horace et Charles Aimé. Il occupe du 13 au 27 septembre 1831 le château de Neuchâtel. Aussi, deux gendarmes se présentent à sa porte pour l'arrêter. L'un d'eux, quelque peu aviné, affecte de ne pas le reconnaître et accepte avec empressement d'aller étancher sa soif à la cuisine. Quant à son collègue, Virgile l'accompagne de la cave au grenier "à sa propre recherche", prenant soin d'éclairer toujours le visage du gendarme. Finalement les deux pandores repartent bredouilles, mais Virgile a compris la leçon, il s'empresse de quitter la localité, jusqu'au décret d'amnistie.

Lors de la Guerre du Sonderbund en 1847, il fait partie de ces républicains qui détournent des armes destinées à Fribourg. Avec quelques compagnons, il se poste au-dessus de Saint-Sulpice, arrête un convoi chargé d'armes et le conduit par la Côte-aux-Fées jusqu'à Sainte-Croix. Enfin en 1848, il fait partie de ceux qui prennent part à l'occupation du Château. Pour la première année de la République, il sera receveur des impôts à Couvet.

Le 26 juin 1838, il épouse à Cortaillod Henriette Thorens, fille d'Abraham François et de Sophie Schauenberg (sa mère étant de Zofingue). Il s'agit d'une ouvrière à la fabrique d'indiennes, née à Cortaillod le 9 octobre 1809. Virgile meurt à Saint-Aubin le 29 mai 1874, sa femme le 30 août 1887 dans la même localité. De ce couple, naissent 4 enfants : Charles Virgile (1839-1918), Louis Arnold (1841-1841), François Arnold (1842-1924) et Virgile Alexandre (1846-1895).

L'aîné, Charles Virgile, étudie la théologie et devient pasteur à la Côte-aux-Fées puis à Saint-Aubin. Il se marie deux fois : tout d'abord avec Isabelle Anna Rosselet, des Bayards, morte à l'âge de 30 ans, puis Thekla Charlotte Elisabeth Sophie de Rüdts, de Karlsruhe. De ces deux lits, naissent 6 enfants, pourvus eux aussi d'une nombreuse descendance.

Le cadet, Virgile Alexandre, étudie la médecine. Il pratique d'abord à Saint-Aubin, puis, de 1875 à 1880, à Granges-près-Marnand VD. En 1880, il restaure les bains d'Henniez et les acquiert en 1881. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont, entre autres, un consacré à la neurasthénie (1881), une étude sur le "nervosisme" (1894). Citons encore le livre consacré à "L'état actuel de la science en matière de spiritisme expérimental".

Il avait épousé Henriette Louise Caroline Beaujon, de Neuchâtel et

d'Auvernier. Ils ont trois enfants : Caroline Isabelle, Virgile Alfred, décédé à l'âge de 6 jours, et Berthe Martha.

Revenons à François Borel : il est né à Couvet le 17 mai 1842. A la sortie de l'école primaire, son père lui fait faire un apprentissage manuel dans son atelier. François semble avoir gardé un très bon souvenir de ce temps-là (cf. lettre du 14 février 1919 au mécanicien Vicquerat, de Cortaillod) : "Comme je n'ai jamais eu de différends avec qui que ce soit, je ne veux pas commencer avec vous; et, malgré le profond chagrin que me cause la perte d'outils qui, pour moi, étaient un souvenir, un souvenir vivant du temps de mon cher père, et sur lesquels j'ai travaillé moi-même pendant mon apprentissage, je ne veux pas vous les réclamer davantage, laissant la décision à votre conscience". Puis, il suit pendant 3 ans les cours du Gymnase scientifique de Neuchâtel. Ensuite c'est l'École polytechnique de Zurich, d'où il sort à 21 ans, en novembre 1863, un diplôme d'ingénieur civil en poche.

Après un premier engagement dans les Services industriels de la Ville de Lucerne, il travaille à Schaffhouse chez M. H. Moser, ingénieur en génie civil, au projet, puis à la surveillance d'un barrage au travers du Rhin. En 1864, il accepte un poste de professeur de mathématiques et de physique à l'École industrielle de La Chaux-de-Fonds. Il y restera deux ans. A cette époque, "il consacre" dit-il "presque toutes ses heures de loisir à l'étude de l'électricité", qui, sa vie durant, sera son principal intérêt. François donne aussi à ce sujet quelques conférences publiques. A côté de son enseignement, il dirige des travaux hydrauliques sur l'Areuse.

En 1866, il accepte, à Saint-Aubin, la place de directeur d'une usine de papier asphalté pour conduites d'eau potable. Il y travaille pendant dix ans, le plus souvent dans une situation financière précaire. C'est de cette époque que datent ses premiers essais dans la fabrication de câbles, coïncidant avec ses premières expériences dans le domaine électrique.

François est curieux d'idées nouvelles : en étudiant le transport de l'énergie, il reconnaît les propriétés isolantes du papier imprégné de goudron. Pour la fabrication de conduites électriques souterraines, un premier procédé inventé en 1867 consiste à recouvrir une âme de cuivre d'une enveloppe isolante en ficelle asphaltée et d'un ruban de papier goudronné. Un certain nombre de conducteurs ainsi préparés sont ensuite câblés ensemble, puis recouverts de papier asphalté. Le tout est protégé par un ruban de fer ou de plomb enroulé en spirales. Pour mieux assurer l'étanchéité, les interstices sont enduits d'asphalte. Ce premier câble

souterrain attire l'attention et l'usine de Saint-Aubin reçoit des commandes nombreuses : on en pose aux tunnels du Brenner, de Vauderens, de Saint-Maurice, des Loges, etc. Malgré ce succès, la vente n'est pas assez considérable pour faire vivre cette entreprise. En outre, l'enveloppe asphaltée se révèle à la longue comme étant insuffisamment étanche. A la mort du propriétaire en 1876, François quitte Saint-Aubin.

Le 7 mai 1872, François a épousé à La Chaux-de-Fonds son ancienne élève, Anna Caroline Droz-Georget, originaire du Locle et de La Chaux-de-Fonds, fille d'Edouard et d'Anna Barbara Graden, de Siselen. Caroline est née le 16 octobre 1848 à La Chaux-de-Fonds et enseigne à l'école primaire.

Le jeune couple part en voyage de noces en Italie. Ils visitent Pompéi. François y remarque des canalisations romaines restées intactes parmi les ruines. Quelle matière a pu ainsi braver le temps ? Il s'agit de plomb. Dès lors, François est convaincu qu'il faut du plomb pour protéger ses câbles. Le problème consiste à les entourer de façon continue. En 1880, il déclare : "Il n'est pas possible de trouver un protecteur plus économique et plus parfait qu'une gaine de plomb."

Il ne suffit pas d'avoir des idées dans sa tête, il faut aussi subvenir à son existence et à celle de sa famille. Aussi en 1876, François accepte de diriger l'École secondaire de Grandchamp, ce qu'il fera jusqu'en 1881.

A côté de la direction de cette école, il s'associe en 1878 avec Edouard Berthoud, industriel. C'est dans les anciens locaux de la manufacture de toiles peintes dite "La Fabrique neuve" appartenant à ce dernier et qui abrite alors une fabrique d'horlogerie et un atelier de mécanique, que la première fabrique de câbles électriques sous plomb est créée à Cortaillod en 1879. Cette nouvelle société par actions porte le nom de "Société d'exploitation des câbles électriques, système Berthoud-Borel".

Les débuts ne soulèvent guère l'enthousiasme : "Lorsqu'en 1878, M. Edouard Berthoud et moi annonçons à quelques amis notre intention d'installer une fabrique de câbles souterrains à Cortaillod, notre déception fut grande en ne recevant aucun encouragement. Au contraire, presque tous ceux auxquels nous faisons part avec enthousiasme de notre projet cherchaient à nous en détourner, essayant de nous prouver que cette fabrication n'avait aucun avenir ... Nous avions la persuasion que l'électricité était appelée à jouer un grand rôle dans un avenir rapproché et, avec l'ardeur entreprenante de la jeunesse, nous nous jetâmes en plein dans

la réalisation de nos projets". Un électricien coté déclarait que ces câbles ne vaudraient absolument rien, qu'il avait assez d'expérience pour pouvoir dire qu'au bout de quelques mois le tuyau protecteur en plomb serait rempli de matière corrompues.

Les études de François l'amène à son invention essentielle : la presse à plomb. D'après ses plans, la première est construite en 1879 à Genève, dans les ateliers de la Coulouvrenière. Cette première presse ne donne que partiellement satisfaction. A l'usage, des imperfections, des erreurs se révèlent. Elles entraînent à plusieurs reprises des améliorations au modèle initial. En 1881, à l'Exposition internationale de l'électricité à Paris, une presse de plomb y fonctionne et suscite l'admiration des techniciens. Le nom de Borel devient dès lors célèbre. Plusieurs pays étrangers tiennent à faire des essais avec les câbles système Berthoud-Borel et Cie. Des échantillons sont expédiés aux Indes anglaises, en Australie, en Argentine. La Ville de Cologne équipe son réseau de câbles à haute tension venus de Cortaillod. Dès lors, on en pose dans presque tous les pays d'Europe, Berlin, Naples, Vienne, Innsbruck, Charleroi, Le Mans, Monaco, etc. Il faudra ce succès international pour que des commandes proviennent de Suisse.

A côté de la presse à plomb, à l'Exposition internationale de l'électricité à Paris, François présente un moteur à courant continu. En 1882, il lance la fabrication de condensateurs qui s'utilisent pour la téléphonie et la télégraphie simultanées. En même temps, il étudie un compteur à courant continu pour l'éclairage de la ville de Lausanne. En 1883, l'Université de Zurich lui décerne le titre de docteur honoris causa. La même année, il est élu membre du comité de rédaction du journal L'Électricité édité par Félix Alcan, à Paris. En 1884, il est nommé ingénieur en chef de la "Société d'exploitation des câbles électriques, système Berthoud-Borel et Cie".

Il faut dire qu'une société soeur a été créée à Paris. C'est là qu'est transféré le siège social, au boulevard Haussmann. Une usine est construite dans cette ville, rue de Lourmel. Cortaillod devient une simple succursale au point de vue commercial. Mais elle continue d'être le principal centre de fabrication où se réalisent les innovations et les améliorations que l'esprit inventif de François ne cesse de découvrir. Le rythme de ses inventions s'accélère. En 1885, il prend une série de brevets pour ses compteurs à courant continu. En 1887, c'est la découverte d'un moteur électrique à champ tournant, dont l'utilisation se généralise rapidement. En 1888, s'associant à M. Emile Paccaud, il met au point un compteur à courants

alternatifs qui fait sensation à l'époque. Ces compteurs sont construits à Cortaillod même, sous la surveillance personnelle de l'inventeur, et cela après les heures de travail. Il les étalonne lui-même à l'aide d'une bobine d'induction. Cependant, ils sont copiés. En janvier 1892, il écrit : "D'après ce que je vois, nous n'avons plus aucune chance quelconque de vendre nos compteurs qui sont contrefaits par de grandes sociétés, aussi nous faut-il cesser dès maintenant tout paiement d'annuités ..." Il a l'intention de laisser tomber dans le domaine public la plupart de ses brevets. L'a-t-il réellement fait ?

Il part dans d'autres directions. Un de ses brevets concerne la fabrication de câbles concentriques, un autre un système de câbles sectionnés destinés à la téléphonie souterraine sur grande distance, un autre pour un nouveau moteur à courants alternatifs. Mais, il y a également des contrefaçons. Le 6 mai 1902, il dépose une demande de brevet pour un câble souterrain destiné à résister à de très hautes tensions et empêchant les effets de résonance.

L'implantation à Paris d'une usine de câble ayant tourné court en 1884 déjà, une nouvelle câblerie est installée à Lyon en 1896. François en sera nommé ingénieur conseil en 1898. C'est cette année qu'une succursale est construite à Mannheim. Ces deux usines, après quelques avatars, deviendront des sociétés autonomes et abandonneront leurs liens avec Cortaillod.

Le 6 mars 1899, François achète sa première voiture, une Delahaye, automobile à essence, type double phaéton à 4 places avec capote, puissance 6 chevaux. D'abord jaune et noire, cette voiture est repeinte quelques années plus tard, François estimant que le jaune effraie les chevaux. Pour cette voiture, il met au point et fait breveter en 1905 un système d'indicateur de vitesse, applicable aussi à la bicyclette, un enregistrement de la distance parcourue et un mécanisme de changement de vitesse. Malheureusement, il ne peut faire construire industriellement ses nouvelles inventions.

Revenons à la voiture : commandée en mars, elle n'est livrée qu'en août. François va en prendre livraison à Paris et revient chez lui en automobile. Son fonctionnement ne paraît pas des plus simples : "J'ai voulu essayer hier soir [le 11 septembre 1899] la mise en marche, mais sans succès. Je n'ai pas pu provoquer d'explosion en tournant pendant 10 minutes au volant et en variant la quantité d'air et de gaz. On entendait bien l'étincelle, mais c'était tout". "Cet après-midi [14 octobre 1899], ... je me

suis de nouveau mis en route avec mon contremaître. J'ai fait cette fois le grand voyage de Neuchâtel, en allant par la route du bord du lac, et en revenant par une route à mi-côte très sinueuse et finissant par la descente de Colombier. Tout s'est passé sans aucune fausse manoeuvre, tantôt en petite, tantôt en moyenne vitesse. Vous voyez que votre élève commence à faire quelques progrès." Les longs voyages ne l'effraient pas : "Cela vous intéressera peut-être de connaître les dépenses de benzine et d'huile que j'ai faites pour un assez long voyage, environ 1800 km de Neuchâtel, Genève, Lyon, Marseille, Toulon, Nice; et retour par Grasse, Castellane, Digne, Grenoble, Annecy, Genève et Neuchâtel. Benzine : 190 litres; huile : 10 litres; graisse consistante : 500 g." Malgré tout, la voiture est capricieuse. A partir de la fin de l'année 1912, il ne l'emploie plus et se demande, en 1916, si cette relique doit être signalée à l'armée. Cette voiture existe-t-elle encore ? J'en connais le numéro de châssis et quelques caractéristiques. Grâce au président du Club Delahaye de France, elle a pu être retrouvée. Elle a été acquise en Suisse par un Anglais en 1986. En 1995, elle a été revendue à M. Moore, habitant Cambridge, avec qui je correspond actuellement. Cette voiture a participé à la course de voitures anciennes Brighton-Londres. Elle a été parmi les plus rapides de sa catégorie.

Après ces digressions, revenons à François : c'est un conseiller, un expert précieux pour les communes de la région jurassienne. Tous les travaux hydrauliques et électriques importants du canton de Neuchâtel ont profité de ses conseils. Différentes localités qui installent l'électricité font appel à ses connaissances. Son avis est demandé pour l'électrification de la ligne Port-Gare. On le consulte aussi à propos de l'éclairage de bâtiments, par exemple du château de Gorgier. A ce propos, il déclare [lettre du 11 août 1898 à Léo Châtelain] : "J'envisage qu'au point de vue de la sécurité contre l'incendie, de la qualité de la lumière, de la facilité de la distribution, de la simplicité de l'allumage et de son extinction, de la conservation des tentures et des tableaux, aucun système d'éclairage ne peut entrer en comparaison avec la lumière électrique par incandescence, c'est donc le système à adopter."

Sa pratique de professeur fait de François un expert apprécié dans les commissions d'enseignement à tous les degrés. Jusqu'à un âge avancé il fonctionne comme membre du jury aux examens de nos écoles techniques, du Gymnase et de l'Université de Neuchâtel. Il est également chargé de procéder à la surveillance des chaudières à vapeur. Il le fera jusqu'à moins de trois mois avant sa mort. Le 24 avril 1921, il est même préposé à l'inspection du rouleau compresseur utilisé dans la région de Saint-Aubin par l'État de Neuchâtel.

La politique ne l'intéresse pas vraiment, en particulier la politique partisane; il préfère rester indépendant. A ce titre, il fera partie du Conseil général qu'il préside à plusieurs reprises.

Durant de nombreuses années, il n'a aucune secrétaire. Il écrit lui-même, à la main, ses lettres personnelles ou d'affaires, ainsi que ses longs exposés ou rapports d'expertise. Il y a dans cette correspondance une documentation scientifique et technique souvent illustrée de dessins à la plume. Il rédige ses lettres souvent tard dans la nuit, aussi "je vous écris" déclare-t-il le 5 juillet 1885 "éclairé par une lampe électrique alimentée par des accumulateurs de ma fabrication. J'emploie la force de la turbine pour les charger dans mon laboratoire, puis je les transporte chez moi".

En 1893, il achète un grand terrain vague au bord du lac de Neuchâtel. Il désire y construire une maison, dont il fait les plans, dont il établit le devis. En automne 1893, il commande déjà des arbres fruitiers; au printemps suivant, ce sont des légumes et diverses plantes. Sur cette grève caillouteuse et sablonneuse, il fera surgir peu à peu une belle campagne. Il emménage à mi-juin 1894. Il va de soi que pour l'éclairage intérieur de sa maison, il emploie l'électricité. Comment résister à l'attrait de cette énergie ! De nombreux animaux peuplent cette propriété : chiens, coq, poules, abeilles. A partir de 1907, il s'intéresse aux nandous, cousins germains des autruches. Il entretiendra une longue correspondance avec le jardin zoologique de Bâle à leur sujet.

Lui et la direction de la fabrique se sont toujours préoccupés du bien-être de leurs employés. Dès 1887, une course annuelle est programmée, les gens mariés pouvant amener leurs familles. Cette course est ensuite abandonnée, car les célibataires se sentaient lésés. Il existe dans l'entreprise une caisse de secours pour les ouvriers malades. En 1897, c'est l'inauguration d'une grande nouveauté, alors totalement inconnue en Suisse : la semaine anglaise.

Pour se remettre des fatigues occasionnées par son travail continu, François aime voir du pays avec sa femme. Pendant ses vacances, il fait des voyages avec sa voiture, mais l'agence Cook à Genève est aussi chargée d'organiser des tours. Il part à plusieurs reprises en France, au Sud d'abord, puis en Bretagne. Il ira en Italie, sur la Riviera, à Rome, à Naples, à Florence, à Venise, etc.

Dans le courant de l'année 1900, sa santé se détériore. Âgé de 58 ans, il restreint quelque peu le volume de son travail. Les alertes se renouvelant, il donne sa démission pour la fin de l'année 1904. Ce n'est pas sans

émotion qu'il abandonne son oeuvre, à la réalisation de laquelle il a consacré le meilleur de ses forces et de sa vie. Son fils et un de ses neveux le remplacent à la direction. Le conseil d'administration l'appelle à siéger en son sein. Il y demeurera près de 20 ans.

La photographie est aussi l'une de ses passions. Il fait de nombreux clichés en vacances, autour de chez lui. Il les développe lui-même dans un petit local qu'il a aménagé à cet effet, au sous-sol de sa maison. En 1902, il raconte avoir pris part à un mouvement populaire à Concarneau, s'être placé au milieu des manifestants et avoir fait quelques instantanés. Mais, il avoue avoir éprouvé quelques frayeurs au milieu de cette foule excitée.

Parmi ses lettres, certaines ne concernent pas forcément les domaines scientifique ou domestique. Par exemple, celle du 9 septembre 1895 adressée au président du Conseil communal de Cortaillod : "Pendant le service divin d'hier, j'ai été péniblement impressionné et scandalisé par le passage de la Société de musique de Cortaillod, qui, sans aucun respect pour le culte officiel célébré en ce moment, jouait en passant devant le temple avec accompagnement de grosse caisse, d'une façon telle que le prédicateur a dû interrompre son discours ... Je profite encore de cette occasion pour vous prier de ne pas oublier que plusieurs fois, le dimanche du Jeûne, le service divin a été troublé par le passage de troupeaux de vaches avec cloches au cou". Le même jour, il donne sa démission de membre passif de la Société de musique.

Le 17 janvier 1924, à l'âge de 82 ans, il s'éteint paisiblement dans sa campagne de Cortaillod. Sa femme, Caroline, lui survit de presque trois ans. Elle meurt le 10 décembre 1926. A Cortaillod, une rue porte son nom, c'est l'avenue François-Borel. Un monument lui est dédié près de l'entrée principale de la fabrique. On peut dire qu'il mérite pleinement le titre de pionnier industriel.

François et Caroline ont deux enfants : tout d'abord, une fille Anne Henriette (1873-1960), qui épouse le pasteur Ami Paul Dumont, du Locle, de La Brévine et de Fleurier. Ils ont trois enfants : René Paul Frank, qui décède à l'âge de 16 ans, Francis Eugène, et Alice Anna, morte à 3 ans, 12 jours après son père.

Le second enfant de François est Paul Edouard Arnold (1875-1966). Ce dernier n'a pas suivi l'école primaire. Ce sont ses parents qui lui prodiguent leur enseignement jusqu'à l'âge de 13 ans. Puis, il suit des cours à l'École secondaire de Grandchamp, au Gymnase scientifique. Il

commence ses études universitaires à Neuchâtel pour les terminer à Genève, où il obtient un doctorat ès sciences physiques. Il fait ensuite un stage à la câblerie de Lyon, puis, dès 1898, à celle de Cortaillod. Là, il seconde son père, dirige la pose de câbles dans toute l'Europe. Il succède à son père lorsque celui-ci se retire.

Arnold fait une longue carrière politique au sein du parti radical. Il est élu conseiller général, président de cette assemblée, membre du Conseil communal de Cortaillod, de la Commission scolaire, membre de Grand Conseil.

Il épouse en 1900 Céline Maria Lugon, de Carouge GE. De cette union naissent 4 enfants : Germaine Caroline (1901-1983) (mariée à René James Edmond Bernard, de Fenin-Villars-Saules), André Edouard (1903-1990), Gérard Arnold (né en 1904) et Roger qui mourra à 14 ans (1906-1920).

Pour les petits-enfants de François, c'est un grand-père accueillant. Il les appelle malicieusement "citoyens républicains". Il les captive par ses récits sur les fleurs, sur les animaux, sur les étoiles et sur bien d'autres sujets encore.

Son petit-fils, André, est ingénieur électricien. En 1953, il est nommé directeur technique de la Fabrique des câbles de Cortaillod. Il a épousé Klara Gugelmann, de Brittnau AG.

Son frère, Gérard, est ingénieur technicien électricien. Il a travaillé jusqu'en 1940 à Anvers, en Belgique, puis à Zurich, jusqu'à sa retraite. De son épouse, Violette Louise Marie Deregis, d'origine italienne, un fils nommé Jean François Arnold est né en 1933 en Belgique. Ingénieur agronome en 1958, docteur ès sciences techniques en 1964, ce dernier découvre au début des années septante la ciclosporine, dont les propriétés immuno-suppressives ont été mises en évidence en 1972. La ciclosporine est, avec ses propriétés anti-rejet, un médicament d'une grande efficacité lors de transplantations d'organes. Outre d'autres prix et distinctions, il a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Bâle en 1991.

* * *

Dossiers généalogiques ouverts par Eric Nusslé

| NOM | PAYS | CANTONS | ARM. GEN. DOC. |
|--------------------|---------|-------------|----------------|
| ACHARD | F/CH | BS/GE/SH/ZH | *** |
| AMACKER | CH | VS/GE | |
| AMALRIC | CH | VD | **(*) |
| AMMANN | CH | TG | ** |
| AUBEE | CH | NE | |
| BÄCHLER / BAECHLER | CH | BE/FR/LU/SO | ** |
| BAUMANN | CH | TG | ** |
| BENEY | F/CH | VD/VS | * |
| BESINGE / BEZINGE | CH | VD | * |
| BLANK | D/CH | BE/BL/SH | * |
| BLASER | CH | BE | * |
| BODMER | CH | VD | * * |
| BOLAY | CH | VD/GE | * |
| BOUDRY / BUDRY | F/CH | VD | *** |
| BOVET | CH | VD/NE | ** * |
| BRANDT | CH | BE/NE | *** |
| BREITLER | CH | TG/BS/ZH/VD | ** |
| BUJARD | F/CH | VD | * * |
| CHENAUX | CH | FR/VD/GE | * * |
| CHEVALIER | CH | VD | **** |
| COMTE | CH | FR/GE/JU/VD | * * |
| CONRAD | CH/GB | BE | * * |
| CORLET | CH | NE | |
| CRETENET | CH | NE | * |
| COUSIN | CH | VD/NE | * * |
| DECOUR | F/CH | GE | |
| DOLEZAL | CZ/P/CH | VD | * * |
| DONNET / DONET | F | | |
| DUHAMEL / DUAMEL | F/CH | GE | * * |
| DUSSELIER | CH | GE | |
| FATTON | CH | NE | * |
| FERRERO | I/CH | GE | * |
| FOETISCH | D/CH | VD | |
| FONTANELLAZ | CH | VD/BE | |

| NOM | PAYS | CANTONS | ARM. GEN. DOC. | | |
|--------------------|--------|--------------|----------------|----|----|
| FRANCILLON | F/CH | VD/BE | ** | | * |
| FRIEDRICH | CH | AG | | * | * |
| GIANNINI | I/USA | | | * | * |
| GILL | GB | | * | | * |
| GILLIERON | CH | VD | | | * |
| GOGNIAT | CH | JU/SO | * | | * |
| GOODHEART | D/GB | | | | * |
| GREMAUD | CH | FR | *** | | |
| GUBERAN | H/D/CH | VD | * | * | * |
| GUYE | CH | NE | * | | |
| GYSELER | CH | BE | * | | |
| HAUSAMMANN | CH | TG | ** | | |
| HERMANN | D/CH | VD | * | | |
| HUMBERT | F/CH | VD/NE | * | | * |
| INDEMINI | CH | TI | | | |
| ISELLA | I/CH | TI | * | | |
| JEANRENAUD | CH | NE | * | | |
| JEQUIER | CH | NE | * | * | |
| JOYE | CH | FR | * | | |
| JUVET | CH | NE/VD | ** | ** | ** |
| KELLER | CH | SO | * | * | * |
| KRÜGEL | CH | LU | * | | * |
| LANDRY | CH | NE | | * | * |
| LEDERMANN | CH | BE/SO | * | | * |
| LEUBA | CH | NE | ** | | * |
| MAGNENAT | CH | VD | ** | | |
| MAIRE | CH | NE/VD | *** | | |
| MARTIN | CH | NE | * | | * |
| MAYOR | CH | FR/VD | * | * | * |
| MEURON / DE MEURON | CH | NE | ** | | * |
| MONNET | CH | VD | * | | * |
| MONOD | CH | VD | *** | * | * |
| MONOD DE FROIDEV. | CH | VD | * | * | * |
| MORAND | CH | FR/AG/BS/... | * | | |
| MÜLLER | CH | FR | ** | | * |
| NEIN | CH | FR | | | |
| NEUBAUER | D | | | | |

| NOM | PAYS | CANTONS | ARM. GEN. DOC. | | |
|--------------------|----------|-------------|----------------|----|----|
| NEUCHÂTEL (DE) | CH | NE | | * | ** |
| NOROY | F | | | | |
| NUSSLE | D/CH/USA | SG/ZH/NE/VD | *** | ** | * |
| PACCOT | F/CH | FR/VD | * | * | * |
| PERNIN | F/CH | GE | | | |
| PETITMERMET | CH | VD/NE | * | | |
| PETREMAND | CH | NE | * | | * |
| PIAGET | CH | NE/GE | ** | | * |
| PRIMAULT | CH | BE | | * | * |
| RACINE | CH | BE | | | * |
| RAPIN | CH | VD | * | | |
| RITZ / RYTZ | CH | BE/AG/FR/VD | * | | * |
| ROBERT | CH | NE | ** | | * |
| SEKSEK / SZCZECH | P/F/CH | GE | | | |
| SIEGRIST / SIGRIST | CH | AG | * | | * |
| STEINER | CH | ZH | * | | |
| STROHMEIER | D/CH | SO/ZH/AG | | | |
| SUTTER / SUTER | CH | AI/AR/AG/BE | ***** | | * |
| SZABO | H | | | | * |
| TUREL | CH | VD | * | | * |
| VAUTRAVERS | CH | VD/NE | ** | | * |
| VIRET | CH | VD | ** | | |
| WITTWER | CH | BE | ** | * | |
| WUARIN | F/CH | GE | | | * |

LEGENDE :

Gras :
 ARM. :
 GEN. :
 DOC. :

Dossier actuellement à l'étude
 Armoiries déposées (***) = variantes)
 Tableau généalogique
 Documents divers

REMARQUE :

Les informations contenues dans ces dossiers peuvent être obtenues gratuitement par les membres qui en font la demande. Tous renseignements concernant les dossiers mentionnés en gras sont les bienvenus.